



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XIX.

Québec, Province de Québec, Avril 1875.

No. 4.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE : Les vingt sous de Gabrielle. DOCUMENTS OFFICIELS : Rapport du ministre de l'instruction publique de la province de Québec, pour l'année 1872 et partie de l'année 1873. PÉDAGOGIE : Leçons familières de langue française (suite).—Difficulté de l'éducation des filles.—Messieurs les enfants.—Dictionnaire technologique (suite). VARIÉTÉS : Une vérité peu remarquée.—Soyez matinal.—Causeries économiques (suite) : Le commerce. AVIS OFFICIELS : Nomination de syndic d'écoles. COLONNES DE LA RÉDACTION : Bulletin bibliographique.—Revue mensuelle. NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin des statistiques.—Bulletin de l'horticulture.

LITTÉRATURE.

Les vingt sous de Gabrielle.

On était à la fin de juin. L'été dans sa beauté féconde régnait sur la nature et répandait dans les airs ses senteurs parfumées. Toutes les fenêtres de la maison étaient ouvertes et à travers les plantes grimpantes qui s'élevaient déjà presque à mi-hauteur, les bouffées d'air pur et les rayons de soleil se jouaient librement. Dans le jardin, tout à côté, les oiseaux chantaient ou poursuivaient les insectes que leur bruissement trahissait dans l'herbe et sous les feuilles. On sentait partout cette exubérance de vie, cette sève vigoureuse que le soleil répand sur son passage. A deux pas, le ruisseau murmurait doucement sur son lit de cailloux mousseux, jusqu'à l'endroit où un barrage formait un lac en miniature dans lequel les canards barbotaient en nasillant.

Dans la maison, la petite Gabrielle, assise sur un coussinet aux pieds de sa maman, déplaçait gravement le linge de sa poupée pour voir si, quelque part, il y avait des reprises à faire. La poupée avait été bien soignée, car après le plus minutieux examen, il fut constaté qu'il n'y avait pas le moindre petit accroc. Le linge fut replacé dans les petits tiroirs, puis Gabrielle se mit en frais de compter l'argent de sa banque. Il n'y avait pas bien longtemps qu'elle possédait cette mignonne boîte en fer, moins grande qu'un sucrier ; il y avait tout au plus cinq semaines. Et cependant, après avoir ouvert le couvercle et vidé le contenu de la banque sur le tapis, Gabrielle put compter jusqu'à vingt sous.

Vingt sous ! dont six tout neufs et presque aussi beaux que des pièces d'or !

—Petite mère, vois donc comme je suis riche ! Qu'est-ce que je pourrais bien faire avec vingt sous ?

—Bien des choses, mon enfant.

—Voyons ; je pourrais acheter un voile neuf ou des gants pour ma poupée, une corde à danser, un cerceau, un cerf-volant, du sucre, des pommes, et tant d'autres choses encore !..... Mon Dieu que c'est ennuyeux de ne pas savoir quoi choisir !

—Il y a encore bien des choses, cependant, auxquelles tu n'as pas pensé et que tu pourrais acheter avec tes vingt sous. Tout à l'heure, quand le soleil aura baissé un peu, en faisant notre promenade, nous entrerons dans la ville, et tu verras combien de choses tu as oubliées.

—Pourquoi ne pas sortir de suite, petite mère ? Il ne fait pas très-chaud.

—Tu ne ressens pas la chaleur ici, ma chérie, parce que tu es à l'ombre, et que les arbres du jardin et le ruisseau répandent une certaine fraîcheur ; mais si tu te trouvais sur la rue, exposée au soleil et à la poussière, tu verrais que j'ai raison.

Gabrielle ne manqua pas de laisser paraître sur sa figure une pointe de mécontentement ; cependant, comme elle avait bon cœur et qu'elle aimait bien sa maman, elle ne dit rien et se contenta de soupirer en regardant l'aiguille de la pendule qui n'en avança pas plus vite.

Je connais bien des petites filles de six ans qui ne se seraient pas montrées aussi réservées, et qui aurait témoigné leur impatience en frappant du pied ou en froissant leur mouchoir et leur tablier.

Car Gabrielle n'avait que six ans. C'était une jolie petite fille, bien fraîche, bien rose, un peu bruyante, mais, en somme, pleine de bons sentiments. Elle faisait quelquefois, souvent même, des étourderies,—que les grandes personnes qui sont sans péché sous ce rapport lui jettent la première pierre,—mais elle revenait bien vite de sa faute et ne gardait pas rancune à ceux qui l'en corrigeaient.

Vous l'excuserez donc, n'est-ce pas ? même lorsque je vous aurai dit qu'elle regardait souvent à la pendule et qu'elle se sentait fortement tentée d'aller pousser sur l'aiguille pour la forcer de marcher un peu plus vite.

Ses vingt sous lui trottaient par la tête en compagnie de toutes les belles choses qu'ils pouvaient lui procurer.

Il y avait très-longtemps, à son avis du moins, qu'elle voyageait de la pendule à la croisée pour voir si le soleil ne baissait point, et de la croisée à la pendule, pour voir si l'aiguille avait fait beaucoup de chemin, lorsque sa maman regarda au dehors, roula son tricot et y piqua son aiguille à tricoter, mouvement qui signifie toujours la suspension du travail. Gabrielle se leva en battant des mains, et un petit quart d'heure après, elle trottnait à côté de sa mère sur le chemin conduisant à la ville.

Il était cinq heures et on devait prendre papa à six heures en passant par son étude; c'était donc toute une heure pour voir à dépenser les vingt sous que Gabrielle portait soigneusement empilés dans une jolie petite bourse pendue coquettement à son bras.

Je ne vous parlerai pas des incidents du voyage jusqu'à la ville qui n'était éloignée, au reste, que d'un demi-mille environ.

Gabrielle ne pensa pas à courir après les papillons et les insectes dorés, comme c'était son habitude: elle ne voyait que ses emplettes et avait hâte de faire son choix.

Enfin on arrive devant la première boutique, tenue par une marchande de jouets. Il y en avait de toutes sortes, dans la vitrine, sur le comptoir, au fond des tablettes, et jusque sur la rue. Tout cela était fardé de couleurs brillantes. Il y avait des ânes, des moutons, des vaches couvertes de vrai poil, des toupies-caméléons, des poupées parlantes, des billes, des tambours et autres instruments de tapage; enfin une foule de ces choses qui grisent les enfants et qui embarrassent tant, par leur nombre et leur variété, les acheteurs d'étrennes, la veille du jour de l'an.

Gabrielle ouvrait les yeux dans une proportion démesurée; elle songeait au bonheur de la petite fille de la marchande, qui se tenait près du comptoir et qui pouvait jouir à la fois de toutes ces richesses merveilleuses.

La maman marchanda beaucoup d'objets; mais Gabrielle ne pouvait parvenir à arrêter son choix. Elle commençait à s'apercevoir, d'ailleurs, que vingt sous n'est pas une fortune aussi considérable qu'un petit peuple le pense. Un chat blanc, entre mille, avait presque gagné son cœur, mais resta néanmoins sur sa tablette: car il coûtait vingt-cinq sous et la maman aurait été obligé de suppléer les cinq sous qui manquaient.

Bref, on sortit de là les mains vides, mais la bourse encore intacte, pour essayer ailleurs.

Le marchand d'images et de livres enluminés, les petites échoppes établies sur la place du marché, les fruitiers, les fleuristes, tout cela fut visité, examiné; cependant les vingt sous restaient encore au fond de leur bourse.

A la fin, Gabrielle émit une opinion qui lui parut très-acceptable:

—Si nous allions, dit-elle, chez le confiseur?

Elle rougit légèrement, néanmoins, en formulant cette demande. Cela sentait un peu la gourmandise: dépenser vingt sous en brioches et en sucre candi, ce n'est pas très-recommandable pour une petite fille de six ans.

—Nous n'aurons pas besoin de dépenser les vingt sous jusqu'au dernier, ajouta-t-elle en forme de réparation.

La mère, sans le laisser trop paraître, fut heureuse de cette restriction.

—Comme tu voudras, dit-elle; allons chez le confiseur.

En se rendant à ce dernier endroit, elles passèrent devant la boutique du boulanger. En face de la vitrine, les coudes appuyés sur l'allège en pierre, deux petits enfants se tenaient les yeux avidement fixés sur les belles brioches toutes fraîches étalées sur les tablettes.

L'un des enfants paraissait avoir au plus six ans, l'autre

en avait à peine trois. Ils étaient maigres, pâles, pieds-nus et portaient des vêtements rapiécetés au point de faire rire s'ils n'avaient pas de suite fait pleurer.

La mère de Gabrielle ne put s'empêcher de s'arrêter pour regarder ces deux petits infortunés. Les gens qui n'ont point d'enfants passent peut-être indifférents à côté de l'enfance malheureuse. Mais un père et une mère peuvent rarement contempler d'un œil sec ce spectacle de la faiblesse en proie à la misère et au dénuement. Il leur fait faire un retour sur eux-mêmes et appelle dans leur esprit cette pensée que peut-être un jour,—il y en a tant d'exemples!—leurs enfants seront, eux aussi, exposés sur la rue à la dureté des passants, souffriront la faim et la soif et, ce qui est encore plus triste, les éclaboussures du vice qui passe fièrement en carrosse à quatre chevaux.

La petite Gabrielle s'était aussi arrêtée avec sa maman. Elle regarda pendant quelque temps les petits infortunés; —Vois donc, maman, dit-elle, tout-à-coup, le petit pleure, qu'est-ce qu'il peut avoir?

La maman essuya une larme qui tremblait au bord de sa paupière.

—Il a faim, dit elle, et il demande à son frère de lui acheter un morceau de pain.

—Eh! bien, il est donc méchant, le frère; pourquoi ne va-t-il pas lui chercher une brioche.

—Ma chérie, il n'a peut être pas d'argent; allons voir.

Elles s'approchèrent toutes deux, et la mère de Gabrielle interrogea l'ainé des enfants.

C'était une de ces misères comme on en voit si souvent. La mère était veuve et malade; les enfants n'avaient pas mangé depuis la veille et le pauvre petit qui ne comprenait que sa faim pleurait parce que son frère ne lui donnait pas le morceau de pain que la boulangère avait déjà refusé.

Gabrielle n'attendit pas la fin de l'histoire. N'écoutant que son cœur elle prit sa petite bourse avec les vingt sous et la mit dans la main du petit garçon en lui disant à l'oreille:

—Va acheter les plus belles brioches, entends-tu?

Elle avait à peine dit ces paroles qu'elle se sentit enlever par deux bras vigoureux et enlacé par quelqu'un qui la couvrit de baisers.

Six heures étaient passées, et son père, en revenant de son étude avait été témoin muet de sa bonne action.

—Comme j'ai bien fait, dit elle en revenant de ne pas acheter le chat blanc de la marchande de joujoux! Ces pauvres petits n'auraient peut-être pas soupé! Et d'ailleurs, je ne sais pas pourquoi, mais je me sens le cœur bien plus gai.

—C'est toujours comme cela, ma fille, quand on a fait une bonne action, dit le papa. Le bon Dieu donne le remords à ceux qui font mal et la satisfaction du cœur à ceux qui font bien, sans compter que souvent il les récompense encore d'une autre manière.

Et c'était bien vrai, puisque le lendemain, à son réveil, Gabrielle trouva le chat blanc à côté de son oreiller.

NAPOLÉON LEGENDRE.

DOCUMENTS OFFICIELS.

Rapport du ministre de l'instruction publique de la province de Québec, pour l'année 1872 et en partie pour l'année 1873.

(Suite et fin)

NOS LOIS D'ÉDUCATION.

Comme je l'annonçais dans mon rapport précédent, après avoir discuté toutes nos lois d'éducation avec les

inspecteurs d'écoles réunis en conférence, j'ai refondu ou plutôt codifié ces lois. Le travail a été présenté à l'assemblée de la législature, lors de la dernière session; mais les circonstances ne m'ont pas permis de le soumettre à la discussion. Il sera mis devant les chambres, à la session prochaine, et j'espère qu'il obtiendra l'assentiment général, du moins dans ses principales parties. Il ne s'y trouve, d'ailleurs, que peu de clauses nouvelles. Je me suis attaché seulement à classer chaque matière, sous un titre spécial, et à rendre la rédaction aussi claire que possible.

J'ai cru cependant devoir définir d'une manière plus marquée notre position, comme catholiques, afin d'éviter plus tard ces commotions violentes qui se font ressentir ailleurs, où les droits légitimes de la minorité sont totalement méconnus. Bien que nos écoles catholiques dans cette province soient confessionnelles en pratique, la loi n'est pas assez explicite pour offrir à nos co-religionnaires les garanties qu'ils réclament. Il faut savoir respecter les droits et privilèges des autres croyances religieuses, sans oublier cependant ses propres devoirs.

INSTITUTEURS, PENSIONS ET TRAITEMENT.

Depuis l'établissement d'un fonds de pension en faveur des instituteurs et institutrices qui, par suite de l'âge ou de la maladie, ont cessé d'enseigner, le département a payé chaque année une certaine somme aux souscripteurs qui se sont trouvés dans les conditions requises par le règlement. Malheureusement, le nombre de ces abonnés est assez restreint. On paraît ne pas comprendre suffisamment l'avantage de s'assurer ainsi une petite pension pour ses vieux jours. On le regrette généralement par la suite, mais lorsqu'il est trop tard. Tous les jours, le département reçoit des demandes auxquelles il ne peut pas donner satisfaction, parce que les personnes qui présentent ces demandes n'ont pas eu la prévoyance de s'abonner et de payer la faible prime exigée annuellement.

Il y aurait peut-être quelques modifications à apporter au système établi. Je me propose d'étudier avec soin ce qui se pratique ailleurs et, s'il est possible eu égard aux faibles ressources dont le département dispose, d'emprunter aux autres quelque utile réforme, je ne manquerai pas de la suggérer.

La France, la Prusse et quelques autres pays d'Europe ont pour leurs instituteurs un système de pensions qui me semblerait devoir produire d'excellents résultats dans ce pays, si nous pouvions l'y introduire. Il consiste en l'octroi d'une somme d'argent à l'instituteur qui a passé un certain nombre d'années dans l'enseignement et qui continue de suivre son état. Cette somme, augmentée généralement de dix en dix ans, est payée par le gouvernement à l'instituteur, en sus du traitement ordinaire. C'est un excellent moyen d'encourager l'instituteur à ne pas abandonner son état pour chercher une autre carrière, et de l'engager à consacrer son expérience, le plus longtemps possible, à l'instruction de la jeunesse. Il n'y a pas de doute que l'introduction de ce système produirait aussi chez nous d'excellents résultats, si l'on pouvait disposer d'un fonds à cet effet.

Le traitement des instituteurs est un thème sur lequel il faut revenir tous les ans, et, malgré tout ce qui peut avoir été dit sur cette importante question, il n'en reste pas moins acquis que ce traitement, surtout dans la province de Québec, est beaucoup au-dessous de ce qu'il devrait être. La chose est tellement vraie que nos meilleurs instituteurs et institutrices, découragés par l'état continuel de gêne et de pauvreté dans lequel on les force de vivre, quittent l'enseignement pour se pourvoir

ailleurs. Il en résulte qu'un grand nombre de municipalités sont souvent obligées de fermer quelques unes de leurs écoles, parcequ'il ne se trouve personne de compétent qui veuille en prendre la direction.

Il faut de toute nécessité qu'il s'opère un changement si l'on ne veut pas que l'éducation soit stationnaire et même rétrograde.

Le traitement d'un instituteur devrait être en moyenne de trois cents à six cents piastres; celui d'une institutrice, de deux cents à quatre cents piastres. Il est absolument impossible aujourd'hui de subsister avec un revenu inférieur à ces deux chiffres *minimum*, lorsque surtout, comme l'instituteur, on doit tenir un certain rang. Les commissaires devront nécessairement augmenter les cotisations scolaires de manière à pouvoir payer leurs instituteurs. Il faudra, d'un autre côté, que la Législature vienne en aide à ces derniers au moyen d'une subvention plus élevée et qui devrait atteindre au moins le chiffre de deux cent mille piastres (\$200,000.)

Des provinces de la confédération, nous sommes celle qui fait le moins de sacrifices en faveur de ses écoles; et la province de Québec n'est pourtant pas celle qui en a le moins besoin.

Chacun veut l'éducation, mais à condition qu'il n'en coûte rien. Il faut vouloir, mais vouloir efficacement; savoir envisager la difficulté, et prendre les moyens de la vaincre. Les demi-mesures ne réussissent jamais. Si nous voulons l'éducation du peuple, sachons tout de suite faire les sacrifices nécessaires pour arriver au but.

BIBLIOTHÈQUES DE PAROISSE.

Dans mon dernier rapport, j'insistais fortement sur la nécessité d'établir des bibliothèques de paroisse, et j'espérais pouvoir obtenir une certaine somme pour cet objet. Mais l'aide que le gouvernement a cru devoir donner aux chemins de fer a tellement absorbé les fonds disponibles, qu'il m'a été impossible d'obtenir la subvention que je demandais. Je me propose de renouveler ma demande, à la prochaine session, dans des circonstances plus favorables, et avec la presque certitude d'obtenir l'assentiment général à cet égard, si l'état des finances de la province le permet.

Je dois faire la même remarque au sujet des dépôts de livres, des cartes géographiques et autres fournitures d'école dont j'avais aussi recommandé fortement la création dans le même rapport. Nos écoles ne seront jamais bien pourvues de ces divers objets tant qu'on n'aura pas établi de semblables dépôts. Pour parvenir à ce but, il n'y aurait qu'une première mise de fonds à avancer, et ces fonds seraient même remboursés, en grande partie du moins, à mesure que les ventes s'opéreraient. La chose mérite une attention sérieuse, car l'établissement de ces dépôts constituerait un élément puissant de progrès.

Il ne me reste plus qu'à donner les petits tableaux ci après, établissant les chiffres progressifs des municipalités, des arrondissements et maisons d'écoles; ces tableaux donnent aussi des détails sur la nature de l'enseignement, sur les sommes prélevées pour le soutien des écoles, et enfin sur le fonctionnement des écoles normales.

Le premier tableau qui suit donne un aperçu du mouvement progressif des municipalités, arrondissements et maisons scolaires de la province, de cinq ans en cinq ans, depuis l'année 1858.

Il établit que depuis cette époque le nombre des municipalités s'est accru de 329, celui des arrondissements de 1148 et celui des maisons d'école de 1328.

TABLEAU indiquant le chiffre progressif des municipalités, arrondissements et maisons d'école, de cinq ans en cinq ans depuis 1858.

	1858	1863	1868	1873	Augmen- tation sur 1858	Augmen- tation sur 1863	Augmen- tation sur 1868
Municipalités	523	634	749	852	329	218	103
Arrondissements	2722	3187	3462	3870	1148	683	408
Maisons d'école.....	2053	2573	2969	3381	1328	808	412

Le tableau ci-dessous constate un progrès continu dans nos établissements scolaires depuis 1853. On y voit que l'augmentation de 1873 sur 1872 a été même plus sensible que l'année précédente. Elle a été de 94 pour les maisons d'éducation, de 2549 pour les élèves et de \$86,677 pour les contributions.

TABLEAU du progrès de l'instruction publique dans la province de Québec depuis l'année 1853.

—	1853	1854	1855	1856	1857	1858	1859	1860	1861
Etablissements scolaires....	2352	2795	2868	2919	2946	2995	3199	3264	3345
Elèves	108284	119733	127057	143141	148798	156872	168148	172155	180845
Contributions	165848	238032	249136	406764	424208	459396	438436	503859	526210
—	1862	1863	1864	1865	1866	1867	1868	1869	1870
Etablissements scolaires....	3501	3552	3604	3706	3826	3712	3913	3912	4028
Elèves	188635	193431	196739	202648	206820	208030	212838	214498	217504
Contributions	542728	564810	593964	597448	647067	728404	792819	894857	976788
—	1871	1872	1873	Augmen- tation sur 1853	Augmen- tation sur 1858	Augmen- tation sur 1863	Augmen- tation sur 1868	Augmen- tation sur 1872	
Etablissements scolaires.....	4063	4143	4237	1885	1242	685	324	94	
Elèves	223014	224270	226719	118435	69847	33288	13881	2549	
Contributions.....	952095	1085179	1171856	1006008	712460	607046	379037	86677	

Le tableau suivant, qui porte sur le nombre des élèves étudiant les branches les plus essentielles de l'instruction primaire, offre une notable augmentation sur les chiffres présentés dans le même tableau pour l'année 1872.

TABLEAU comparé du nombre d'enfants apprenant les branches les plus essentielles de l'instruction primaire depuis l'année 1855.—Extrait des grands tableaux statistiques transmis à ce département par les inspecteurs d'écoles.

Désignation de chacune des branches étudiées.	1855	1856	1857	1858	1859	1860	1861	1862	1863	1864
Elèves lisant bien	43407	46940	48833	52099	64362	67753	75 36	77108	77679	75555
Elèves écrivant	58033	60086	61943	65404	80152	81244	87115	92572	97086	99351
Apprenant la grammaire française.....	23260	28903	29111	32843	42796	42785	49537	50137	52160	53677
Apprenant la grammaire anglaise	9004	8000	12074	15348	4098	19064	1038	22512	23407	22770
Apprenant l'orthographe.....	32512	46779	47504	47722	54563	6154	74815	78367	68207	75850
Apprenant l'analyse grammaticale.....	16439	19504	25661	33377	29766	36711	49460	50893	52244	47686
Apprenant l'arithmétique simple.....	30631	35897	40070	41730	49111	47327	54323	58728	61237	64918
Apprenant l'arithmétique composée.....	22586	2343	26643	28196	30919	31578	41512	44357	45727	46529
Apprenant la tenue des livres.....	1976	3698	4192	8853	5210	5230	7358	7540	79 5	7545
Apprenant la géographie.....	17700	23589	25487	29 92	36294	37215	44592	46541	50163	51543
Apprenant l'histoire.....	15620	17530	24850	26450	29906	28468	35599	39086	42447	45259

(Continuation.)

Désignation de chacune des branches étudiées.	1865	1866	1867	1868	1869	1870	1871	1872	1873	Augt. sur 1872
Elèves lisant bien.....	96491	98706	92982	84742	89608	82805	86436	87191	88306	1115
Elèves écrivant.....	107161	111703	96988	102796	113105	114508	124262	122460	127159	4699
Apprenant la grammaire française.....	60753	63672	54379	55041	55459	58605	62883	51924	67309	5385
Apprenant la grammaire anglaise.....	24221	24374	22123	23896	24188	25859	26849	25835	28225	2390
Apprenant l'orthographe.....	76808	91904	80709	94767	99500	102158	119508	101301	113808	12507
Apprenant l'analyse grammaticale.....	53143	54701	48757	60045	60206	25961	56669	56038	57642	1604
Apprenant l'arithmétique simple.....	64071	68981	61930	64994	68306	72072	75959	75837	78799	2962
Apprenant l'arithmétique composée.....	52892	50726	42461	47435	48574	49373	54242	50308	55284	4976
Apprenant la tenue des livres.....	8270	8405	6713	7557	8714	9088	9569	10108	12046	1938
Apprenant la géographie.....	49778	53405	43923	45327	47421	50178	50166	48520	53261	4741
Apprenant l'histoire.....	48562	49512	45932	44282	49508	50264	53584	52718	61185	8467

Dans les deux tableaux qui suivent, nous trouvons le mouvement des diverses espèces de cotisation scolaire. Chaque espèce offre cette année une augmentation sur l'année dernière.

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec de 1857 à 1873 inclusivement.

ANNÉES.	Cotisation pour éгалer la subvention.		Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.		Rétrotribution mensuelle.		Cotisation pour construction d'édifices.		Total prélevé.	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
1856.....	113884	87	93897	98	173488	98	25493	80	406765	55
1857.....	113887	08	78791	17	208603	37	22928	63	424209	25
1858.....	115482	09	38372	69	231192	65	24646	22	459396	65
1859.....	115792	51	109141	96	251408	33	22087	54	498436	48
1860.....	114424	76	123930	64	249717	10	15778	23	203859	73
1861.....	113969	20	130560	92	261089	11	17600	00	526219	82
1862.....	110966	75	144033	15	281980	23	11798	84	542528	97
1863.....	110534	25	134888	50	307038	14	11749	76	564810	65
1864.....	112123	34	144515	61	3 1087	30	15553	12	593264	37
1865.....	112447	09	147 58	23	334801	87	1304	57	597448	76
1866.....	119657	35	103732	98	356691	53	2 985	32	637067	18
1867.....	113909	64	191072	58	394068	37	24417	46	728494	05
1868.....	113790	64	178174	02	452688	69	4 986	17	192819	52
1869.....	123625	44	21 211	99	472573	70	97446	03	894857	18
1870.....	123381	08	233773	17	529193	12	90441	24	976788	51
1871.....	154002	19	246792	29	535981	12	46320	39	952095	99
1872.....	140236	98	253686	94	640659	81	40595	96	1085179	69
1873.....	140510	97	266940	14	715661	76	49743	29	1171856	16

TABLEAU indiquant les sources d'où provient la différence d'augmentation, ou de diminution entre 1^o 1864 et 1863, 2^o entre 1865 et 1864, 3^o entre 1866 et 1865, 4^o entre 1867 et 1866, 5^o entre 1868 et 1867, entre 1869 et 1868, 7^o entre 1870 et 1869, 8^o entre 1871 et 1872, 9^o entre 1872 et 1871, 10^o entre 1873 et 1872.

ANNÉES.	Cotisation pour éгалer la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétrotribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total de l'augmentation.	Total de la diminution.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Augmentation de 1864 sur 1863.....	1623 09	9627 11	13399 16	3803 36	28453 72
Augmentation de 1865 sur 1864.....	288 75	5642 62	3768 67	4184 39
Diminution de 1865 sur 1864.....	2513 55
Augmentation de 1866 sur 1865.....	1210 21	1574 70	31733 36	9041 75	49618 40
Augmentation de 1867 sur 1866.....	252 29	45365 84	37376 84	1434 14	81436 87
Augmentation de 1868 sur 1867.....	58800 32	23568 71	64325 47
Diminution de 1868 sur 1867.....	119 00	17924 56
Augmentation de 1869 sur 1868.....	9834 82	23037 97	18705 01	49459 84	102037 43
Augmentation de 1878 sur 1869.....	32561 18	56619 42	81931 43
Diminution de 1870 sur 1869.....	244 38	7004 70
Augmentation de 1871 sur 1870.....	621 11	13019 12	6988 00
Diminution de 1871 sur 1870.....	44120 85	23692 62
Augmentation de 1872 sur 1871.....	11233 79	16894 63	104678 60	137408 13
Diminution de 1872 sur 1871.....	5724 43	5724 43
Augmentation de 1873 sur 1872.....	273 99	2253 20	75001 95	9147 33	86676 47

Les deux tableaux ci-dessous ont rapport aux écoles normales. Ils offrent un résumé du mouvement de ces écoles pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler. Le premier donne un état comparatif du nombre des élèves de chaque école; le second indique le nombre de brevets de chaque classe, octroyés par elles depuis leur établissement.

TABLEAU du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles normales.

Années scolaires.	Ecole Jacques-Cartier	Ecole McGill.			Ecole Laval.			Nombre d'élèves-instituteurs.	Nombre d'élèves-institutrices.	Grand total.
	Elèves instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
1ère Session, 1757.....	18	5	25	30	22	22	45	25	70
Session 1857-1858.....	46	7	63	70	36	40	76	89	103	192
Session 1858-1859.....	50	7	76	83	34	52	86	91	128	219
Session 1859-1860.....	53	9	72	81	40	54	94	102	126	228
Session 1860-1861.....	52	5	56	61	41	53	94	98	109	297
Session 1861-1862.....	41	10	58	68	39	52	91	90	110	200
Session 1862-1863.....	57	8	72	80	39	52	91	104	124	228
Session 1863-1864.....	56	7	67	74	34	49	83	97	116	213
Session 1864-1865.....	56	5	60	65	43	55	98	104	115	219
Session 1865-1866.....	43	2	73	75	39	57	96	84	130	214
Session 1866-1867.....	41	2	73	75	43	55	98	80	128	208
Session 1867-1868.....	35	5	57	62	49	73	122	89	130	219
Session 1868-1869.....	36	4	70	74	64	73	137	104	143	247
Session 1869-1870.....	46	7	69	76	82	80	162	135	149	284
Session 1870-1871.....	63	6	70	76	54	59	113	123	129	252
Session 1871-1872.....	51	13	94	107	32	56	88	46	150	246
Session 1872-1873.....	46	8	108	116	38	54	92	92	162	254
Session 1873-1874.....	43	6	106	112	43	56	99	92	162	254

BREVETS octroyés aux élèves des écoles normales depuis l'établissement de ces institutions.

Genre de diplômes octroyés.	Jacques-Cartier	McGill.			Laval.			Nombre d'élèves-instituteurs.	Nombre d'élèves-institutrices.	Grand total.
	Elèves instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
Académies.....	42	18	26	44	42	42	102	26	128
Ecoles modèles.....	147	55	203	258	130	224	354	332	427	759
Elémentaires.....	127	17	547	564	106	294	400	250	841	1091
Totaux.....	316	90	776	866	278	518	796	684	1294	1978

Le tableau suivant du résultat des séances des commissions chargées d'examiner les aspirants ou aspirantes à l'enseignement primaire donne lieu aux mêmes observations que les années précédentes et laisse toujours regretter que les examens ne soient pas partout aussi sérieux qu'on serait en droit de l'attendre.

RÉSUMÉ statistique des commissions d'examen, année 1873.

JURY D'EXAMEN DE	Nombre de jours qu'ont duré les séances.		Nombre de candidats examinés.		Nombre moyen d'instituteurs examinés par jour.		Nombre de brevets octroyés pour académies, 1 ^{re} classe		Pour académies, 2 ^e classe.		Pour écoles modèles, 1 ^{re} classe.		Pour écoles modèles, 2 ^e classe.		Pour écoles élémentaires, 1 ^{re} classe.		Pour écoles élémentaires, 2 ^e classe.		Nombre de candidats admis et degré des brevets.		
	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Académies.	Écoles modèles.	Écoles élémentaires.	Grand Total.	Nombre de candidats rejetés.
Beauce	1	4	4																2	2	2
Bonaventure	1	3	3																3	3	...
Charlevoix	3	7	2																7	7	...
Chicoutimi	2	10	5																9	9	1
Gaspé	4	8	2																8	8	...
Kamouraska	4	26	6																26	26	...
Montréal (Catholique).....	7	187	27	1			9	9	2										95	51	1
Montréal (Protestant).....	4	43	11				1												21	4	11
Ottawa.....	4	29	7																5	1	20
Québec (Catholique).....	4	95	24	4				1		1									46	27	4
Québec (Protestant).....	4	8	2																3	2	1
Richmond (Catholique).....	4	24	6																13	10	
Richmond (Protestant).....	2	14	7																1	4	
Rimouski	4	21	5																6	15	
Sherbrooke	4	34	8	2			1												20	8	2
Stanstead.....	4	35	9																7	19	2
Trois-Rivières	4	60	15					8		5									28	17	
Waterloo & Sweetsburg (Catholique).....	3	6	2																6	6	
Waterloo & Sweetsburg (Protestant).....	3	48	16																4	27	6
	66	662	10	7			11	18	2	6	20	330	20	190	7	37	560	604	58		

Dans le tableau ci-après des écoles dissidentes et de leurs élèves, on remarquera une augmentation sensible dans le nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles dissidentes catholiques.

Ce nombre s'élève au chiffre de 1509. Il n'était que de 835 en 1872.

TABLEAU des écoles dissidentes et de leurs élèves.

Noms des inspecteurs d'écoles.	Ecoles dissidentes protestantes.	Nombre d'élèves.	Ecoles dissidentes catholiques.	Nombre d'élèves.
Alexander Wm. J.....	16	475	7	251
Archambault J. N. A.....	2	52		
Béland P. F.....	1	22		
Boivin S.....				
Caron M.....	18	452		
Carrier Ed.....	3	133		
Crépault J.....				
Delage J. B.....	4	80		
Dorval A. D.....	10	285		
Fothergill M.....	2	80		
Germain C.....	6	165		
Grondin L.....	15	547		
Hubbard H.....	7	161		
Hubert P.....	3	146		
Juneau F. E.....	4	163		
Laplante L. M.....				
Lucier L.....	4	155	1	53
McGrath B.....	20	924		
McLaughlin J.....	24	592		
Martin V.....	1	25		
Painchaud F. B. F.....	1	24		
Tremblay T.....	6	174		
Rouleau Chs.....	2	65		
Stenson M.....			13	565
Tanguay G.....	1	26		
Thompson W.....	5	196		
Thomson G.....	9	490	13	640
Valade F. X.....	22	724		
	186	6156	34	1509

Le tableau du mouvement de la caisse d'économie ne présente aucun fait particulier. On ne peut, comme toujours que regretter qu'il y ait encore de la part du corps enseignant tant d'apathie à l'égard d'un fonds de pension uniquement créé pour assurer à ses membres quelques ressources, en cas de retraite ou de maladie prolongée.

CAISSE D'ÉCONOMIE DES INSTITUTEURS.

Années.	Nombre des instituteurs qui se sont souscrits chaque année.	Nombre de pensionnaires chaque année.	Taux de la pension pour chaque année d'enseignement	Total des pensions payées.
			\$ cts.	\$ cts.
1857	150	63	4 00	886 90
1858	74	91	4 00	2211 74
1859	18	128	4 00	3115 36
1860	9	130	3 00	2821 57
861	9	190	3 00	3603 58
1862	10	164	1 75	2522 09
1863	13	171	2 25	3237 00
1864	2	170	1 75	2727 00
1865	11	160	1 75	2787 00
1866	13	173	1 75	2784 00
1867	15	176	1 75	3036 00
1868	10	161	2 50	4590 00
1869	9	173	2 50	4677 00
1870	5	174	2 50	4700 00
1871	13	162	2 50	4865 00
1872	7	176	2 50	5100 00
1873	8	177	2 50	5127 00

GÉDÉON OUMET,
Ministre de l'instruction publique.

PÉDAGOGIE.

Leçons familières de langue française.

LES DIX PARTIES DU DISCOURS.

Introduction.

Il ne faut pas que nous perdions de vue un seul moment, mes enfants, que l'objet des mots, c'est d'exprimer nos pensées, et, d'autre part, qu'en général, nos pensées ne se présentent pas à votre esprit isolées, mais combinées, ce qui nous conduit à combiner de même les mots qui les représentent, c'est-à-dire à faire des phrases (1).

La combinaison la plus simple de mots ayant un sens, représentant d'une manière satisfaisante pour l'esprit une combinaison d'idées, la phrase la plus simple, en un mot, c'est, nous l'avons vu, la proposition. Et nous avons étudié les éléments dont se compose une proposition, c'est-à-dire l'ensemble des termes nécessaires pour contenir les jugements que nous portons sur les choses, et des principales parties accessoires qui peuvent concourir à l'expression de ces jugements.

Allons maintenant plus loin.

Si je vous disais, mes enfants : "L'automne finit, l'hiver approche," et si je vous demandais ensuite combien, dans ce que je

(1) "Supposons, par exemple, que j'aie besoin d'une table, que je me transporte un menuisier et que je prononce le mot *table*. Ce mot isolé réveille en lui l'idée d'un objet qu'il possède ou qu'il sait faire; par lui-même, il ne dit rien autre chose. Je n'ai donc rien appris à cet ouvrier que ce qu'il savait déjà, autrement dit je ne lui ai rien appris du tout. Il n'en serait pas de même si je pouvais lui faire entendre que *une table m'est nécessaire*. Alors, évidemment, nous pourrions nous être utile l'un à l'autre, lui en me la faisant, moi en la lui achetant; et pour cela, que faut-il? Que je lui communique non-seulement les deux idées isolées de *table* et de *nécessaire à moi*, mais encore le rapport qui les unit dans mon esprit, et que l'on appelle *jugement*." D. Julien, *Cours supérieur de grammaire*, Grammaire proprement dite. 1 vol. grand in-8, 7 fr. 50 c. Hachette et Cie.

viens de dire, il y a de propositions, vous ne seriez pas embarrassés, n'est-il pas vrai? pour me répondre qu'il y en a deux, dont vous reconnaissez facilement les termes, l'une ayant pour sujet *l'automne*, l'autre *l'hiver*, et chacune se composant d'un verbe attributif, qui est *finit* pour la première, et *approche* pour la seconde. Il y a donc là deux propositions distinctes. Ne sentez-vous pas toutefois que ce n'est pas sans dessein que j'ai rapproché ces deux propositions, que dans mon esprit il y a un rapport entre elles; que la première a été appelée la seconde; que c'est parce que j'ai jugé d'abord que *l'automne finit* que j'ai été conduit à juger aussi que *l'hiver approche*? N'est-il pas vrai que, quand je vous ai exprimé ces idées, au moyen des deux propositions, vous n'avez point été étonnés de voir ces deux propositions se suivre, parce que vous en avez aperçu, bien qu'elles fussent distinctes, le lien intérieur, le point par lequel leur sens les rattache l'une à l'autre? Et ne puis-je pas croire qu'il en aurait été tout autrement si je vous avais dit, par exemple, en employant, comme tout à l'heure, deux propositions qui se suivent : "L'automne finit, mon cheval est noir." Il y a bien encore là deux propositions distinctes par la forme, mais comme ces deux propositions ont un sens tout à fait dissemblable, vous sentez qu'il n'y a, en réalité, aucune raison de les rapprocher : qu'il y a discordance, incohérence dans ce qui vous a été dit, et votre esprit en est choqué, comme il le serait des propos d'un fou ou d'un homme qui n'est pas dans son bon sens.

Nous dirons, cela étant, que ces deux propositions : "L'automne finit, mon cheval est noir" ne forment pas une phrase, la phrase devant renfermer un sens satisfaisant pour l'esprit, et qu'au contraire il y a une phrase dans ce que je vous ai dit en premier lieu : "L'automne finit, l'hiver approche."

Or, vous voyez que cette phrase se compose de deux propositions distinctes, qui sont tout simplement placées l'une à la suite de l'autre ou, comme on dit, *juxtaposées* (2).

Dans un passage célèbre d'un sermon prononcé en l'honneur de la mémoire de Turenne (3) quelques mois après sa mort, un de nos illustres orateurs, Fléchier, voulant faire comprendre les suites qu'avait eues la mort inopinée du grand homme, s'exprime ainsi :

"Turenne meurt, tout se confond, la fortune chancelle, la victoire se lasse, la paix s'éloigne, les bonnes intentions des alliés se ralentissent, le courage des troupes est abattu par la douleur et ranimé par la vengeance; tout le camp demeure immobile."

Si vous analysez cette phrase, vous verrez qu'elle se compose de propositions distinctes, qui se tiennent toutes par le rapport général des idées qu'elles expriment, mais qui sont simplement juxtaposées (4).

Nous avons déjà vu, sans nous y arrêter d'ailleurs, que pour lier ensemble deux sujets, par exemple, ou deux attributs d'une même proposition, ou a recours à de petits mots comme *et*, comme *ou*, que pour marquer certains rapports, rapport de propriété, rapport d'allocation, de transmission, on employait d'autres petits mots, *de*, *à*, etc. Pierre et Jacques, le père *ou* le fils, le livre *de* Paul, je donne un sou *à* l'enfant.

On se sert de même de petits mots pour marquer les rapports divers qu'il peut y avoir entre les propositions.

Nous ne nous contentons pas, en effet, de mettre au bout les unes des autres des propositions représentant les jugements que nous portons sur des sujets plus ou moins analogues. Nous rattachons ces propositions les unes aux autres, suivant le sens que nous leur attribuons, soit en les unissant de manière à faire voir que la seconde s'ajoute purement et simplement à la première, soit encore en les distinguant et en montrant qu'elles présentent une alternative, ou qu'elles sont mises en comparaison, ou que ce qui est contenu dans celle-ci est la condition de ce qui est contenu dans celle-là; qu'il y a entre celle-ci et celle-là un rapport de lieu, de temps; en indiquant que le jugement, l'affirmation représentés par la seconde dépendent absolument d'un autre jugement, d'un sentiment, d'une volonté, d'un état particulier marqué par la première et se rapportant à ce sujet, etc., etc. Nous leur faisons prendre, en un mot, toutes les formes que réclame le mécanisme de notre pensée quand nous ne nous bornons plus à concevoir des idées et à formuler des jugements, mais quand nous nous servons de ces jugements pour les faire agir les uns sur les autres, autrement dit quand nous raisonnons.

Et pour rendre sensible ce travail de notre esprit, nous unissons les propositions entre elles par de petits mots, *et*, *ou*, *comme*, *si*

(2) Le mot *juxta* en latin veut dire *auprès*, *juxta-posé*, *posé auprès*.

(3) C'est ce qu'on appelle une oraison funèbre, un discours funèbre, le mot *oraison* se rapprochant dans cette acception du sens du mot *orateur*.

(4) Le maître pourra expliquer qu'en réalité toutes ces propositions sont le développement de la première. Turenne meurt, et, par suite de sa mort, voici ce qui arrive : tout se confond, la fortune chancelle, etc.....

quand, que, etc., etc., qui ne font pas partie de la proposition elle-même, mais qui servent à unir des propositions qui se conviennent par le sens, en indiquant la nature du rapport qui les unit.

Quelques exemples vont vous aider à comprendre ce que je viens de vous dire.

Je vous proposais tout à l'heure comme exemple cette phrase : "L'automne finit, l'hiver approche." Comme je vous l'ai expliqué, la simple juxtaposition de ces deux propositions indique que dans mon esprit il y a entre elles un rapport de sens. Mais n'est-il pas vrai que si je disais : "L'automne finit et l'hiver approche," cette addition du mot *et* entre les deux propositions indiquerait encore plus clairement que leur juxtaposition ce rapport par lequel je les unis dans mon esprit, cette intention que j'ai de marquer que ces deux propositions doivent se joindre, le jugement exprimé par l'une s'ajoutant naturellement au jugement exprimé par l'autre ? Il en est de même quand je dis : "Mon père m'aime et sa bonté pour moi est infinie ;" "Les étoiles brillent et le ciel est pur," etc., etc. Les propositions dont je me sers pour exprimer mon jugement sur mon père et sur sa bonté, sur les étoiles et sur le ciel, sont unies par le mot *et*.

Supposons maintenant un autre cas. Vous m'avez demandé ce que je compte faire cette après-midi, le maître m'ayant donné congé. J'ai dans l'esprit l'idée de deux actions différentes qui pourraient me convenir, celle d'étudier mon piano et celle de faire une promenade, mais concevant également ces actions comme pouvant être faites par moi, je ne me suis point encore décidé pour l'une ou pour l'autre. Cela étant, que devrai-je vous répondre pour vous communiquer cet état de mon esprit ? Formulant l'une après l'autre les deux propositions qui indiquent l'une et l'autre action et les unissant par un mot qui indique le rapport d'alternative que je conçois entre elles, je vous répondrai : "J'étudierai mon piano ou je ferai une promenade."

Le mot *ou* que j'emploie ici, le mot *et* que j'emploie tout à l'heure, ne peuvent pas, comme vous le voyez, s'employer tous seuls, ils ne servent que pour indiquer certaines relations particulières que mon esprit conçoit entre les jugements qu'il porte soit sur les êtres, soit sur les choses.

Il en serait de même du mot *comme*, si je vous disais : "Le malheur use l'énergie de l'homme comme le rouille use le fer." J'ai conçu dans mon esprit ces deux jugements qui sont exprimés chacun par une proposition : "Le malheur use l'énergie de l'homme," d'une part, et, d'autre part : "La rouille use le fer ;" j'ai conçu de plus qu'il y a entre ces deux jugements que je porte l'un sur une chose d'ordre matériel, l'usure du fer par la rouille, et l'autre sur une chose d'ordre moral, l'usure de l'énergie humaine par le malheur, une certaine ressemblance, une certaine analogie. Et voilà pourquoi, pour vous communiquer le résultat de cette comparaison, j'ai uni mes deux propositions par un mot indiquant la comparaison : *comme*.

Vous retrouveriez le même procédé si je vous disais : "Paul viendra, si le permet." Les deux propositions sont unies par le mot *si* indiquant un rapport de condition. "Paul viendra quand il sera prêt." *Quand* : rapport de temps.

Si je vous dis enfin : "Je crois que Paul viendra." "Je doute que Paul marche." "Je désire, je veux que Paul travaille," vous comprenez, n'est-il pas vrai ? que le mot *que* joint indissolublement les propositions : *Je crois, je doute, je désire, je veux*, et : *Paul viendra, Paul marche, Paul travaille*, de façon que les secondes dépendent des premières. Quand je dis : "Je crois que Paul viendra," j'ai bien dans l'esprit deux affirmations différentes : *je crois* et : *Paul viendra*, mais elles se lient tellement en moi qu'elles deviennent en quelque sorte comme une seule et unique affirmation, celle de la croyance que j'ai de la venue de Paul au futur. *Que Paul viendra* est en quelque sorte le complément du verbe de la première proposition : *Je crois que ?* ceci, à savoir que *Paul viendra*. C'est le mot *que* qui marque cette liaison indissoluble qui existe dans ma pensée entre *je crois* et *Paul viendra*, cette étroite dépendance de la seconde proposition vis à vis de la première.

"Dieu veut que le pécheur se repente," dit l'Évangile. Cette phrase n'est-elle pas l'équivalent exact de cette autre : "Dieu veut le repentir du pécheur," dans laquelle il n'y aurait qu'une seule proposition, le *repentir du pécheur* étant le complément direct de *veut* ? La seconde proposition : *le pécheur se repente* est donc comme le complément de la première, et c'est le mot *que* qui indique le rapport si intime des deux propositions.

—Manuel général de l'instruction primaire.

(A continuer.)

Difficulté de l'éducation des filles.

L'éducation des filles est une œuvre bien plus difficile que celle des jeunes gens. L'homme est toujours quelque chose de plus mêlé et de plus confus que la femme ; on lui passe beaucoup de mal pour un peu de bien : pourvu que l'essentiel y soit, on est aisément satisfait. D'ailleurs, la jeunesse a ses privilèges : on ne juge point un homme fait sur ce qu'il a été jeune homme ; quelques fautes qu'il commette à cette époque que l'on appelle l'âge des folies, on espère toujours qu'il les réparera, et s'il les répare tout est oublié. Dans la jeune fille, au contraire, non-seulement le mal, mais l'apparence même du mal, nuit au bonheur et à la réputation de toute la vie. Il n'est point permis à la femme de passer par les fautes pour arriver à la sagesse : il faut qu'elle atteigne tout d'abord à cette vertu, dont on exempte volontiers le jeune homme, pourvu qu'il soit aimable. On exige d'elle la modestie, la discrétion, la parfaite innocence ; et on lui demande cependant d'être gracieuse et séduisante. On lui ordonne, en quelque sorte, de plaire, mais on ne lui pardonne point de se plaire à elle-même. Préparer la jeune fille à une vie solide et active, sans avortir le feu de son imagination, sans comprimer sa vivacité et sa grâce ; cultiver son esprit et l'initier aux belles choses sans encourager un fastidieux pédantisme ou une funeste exaltation ; l'élever dans la famille et pour la famille, sans la rendre étrangère aux convenances et à l'élégance du monde, telles sont les difficiles conditions de l'éducation des femmes. Les uns, donnant beaucoup et avec raison à la solidité, l'entendent souvent d'une manière un peu étroite, n'attachent point assez de prix, je ne dis point à ce qui brille, mais à ce qui plaît, et paraissent ignorer ou dédaigner ce je ne sais quoi qui fait le charme de la femme. Les autres, plus mal inspirés encore, prennent les dehors et les apparences pour des mérites réels, travaillent à façonner des personnes élégantes et brillantes, et non pas des personnes vraiment aimables, oubliant que la grâce est une qualité de l'âme, et que le charme intérieur est le seul qui attache et qui retient.

Autant il nous a paru utile et sage de confier le jeune homme à l'éducation publique, autant il semble convenable de retenir la jeune fille à l'intérieur et de la laisser grandir sous l'œil de la mère. Dans la vie des hommes, l'instruction joue un grand rôle, et elle est une bonne partie de l'éducation ; on peut donc lui sacrifier beaucoup ; or, il n'y a guère d'instruction satisfaisante que dans les écoles publiques. Mais, pour les filles, l'instruction est bien moins importante ; et, le fût-elle davantage, elle ne pourrait compenser le danger des éducations en commun. L'éducation froide et sèche de la règle, si convenable pour les jeunes gens, est beaucoup moins nécessaire aux filles. Il est d'ailleurs difficile de trouver au dehors une juste mesure entre le solide et l'agréable. Comme, dans les pensionnats, ce sont surtout les riches qui donnent le ton, les moins aisées y apprennent beaucoup de choses qui leur sont inutiles ; elles y apprennent surtout, ce qui est plus funeste, à imiter et à envier celles qui les surpassent par la condition.

Il y a, pour chaque âge de la vie, une éducation particulière. Celle de l'enfant n'est pas celle du jeune homme ou de la jeune fille. Il vient un âge où l'imagination s'éveille, où le cœur s'ouvre, où l'esprit s'enrichit d'idées nouvelles, où le monde commence à exciter la curiosité, où les chances diverses de la vie sont l'objet de nos pensées et de nos rêveries, où nous appelons le bonheur, où l'âme enfin sent des secousses qu'elle n'avait encore ni senties, ni imaginées. Une froide compression doit-elle étouffer ces naïves aspirations, ou une imprudente négligence les laisser s'égarer en mouvement désordonnés ? Quelle autre que la mère peut trouver, entre ces deux extrémités, la mesure juste et délicate ?

Enfin, la jeune fille est élevée pour la famille; n'est-il pas évident qu'elle doit être élevée dans la famille? Nul travail ne vaut pour elle le travail intérieur; nulle leçon ne vaut l'entretien de la mère et du père. Il est vrai qu'il y a des mères dont la société ne peut pas être un bien pour leurs enfants: celles-là ont raison de s'en séparer. Lorsque la famille n'est pas autre chose que le monde, mieux vaut encore l'éducation du dehors; cela ne prouve point que la fille doive être élevée hors de la maison maternelle, mais qu'il est du devoir de la mère de rendre sa maison digne du séjour de sa fille.

L'objet de l'éducation serait de former, s'il était possible, une personne parfaite, c'est-à-dire douée de tous les mérites et de toutes les qualités qui appellent sur une femme l'estime, le respect, l'amour, l'admiration. Mais comme un tel idéal ne peut se réaliser, il faut au moins en demeurer le moins loin possible: il faut que la mère ait sans cesse cet idéal devant les yeux, non pour se persuader, avec une partialité aveugle, que sa fille en est une image accomplie, mais pour s'efforcer de diminuer sans cesse la distance qui sépare l'image du modèle.

Parmi les qualités qui font le charme de la femme, les unes viennent de la nature, les autres sont dues à ses propres efforts ou à une heureuse éducation. Mais celles-là même qui viennent de la nature peuvent lui être comptées comme des mérites, lorsqu'elle sait en faire un bel usage et qu'elle y attache de nobles idées. La beauté et l'esprit ne sont point des vertus, mais peuvent devenir l'occasion de grandes vertus. Ne dédaignez donc aucune des qualités naturelles ou acquises, qui peuvent briller dans une jeune fille. Tous les dons de la nature doivent être reçus comme des bienfaits.

On peut distinguer trois ordres de qualités diverses: les qualités extérieures, les qualités de l'esprit, les qualités du cœur. Le mérite relatif de ces qualités est précisément en ordre inverse de leur apparence. Ce qui paraît d'abord, c'est la beauté, puis l'esprit, puis la bonté; et, au contraire, ce qui vaut le mieux, c'est d'abord la bonté et l'innocence, puis les talents, puis les grâces. Suivons cependant l'ordre apparent, et, des qualités les plus légères et les plus superficielles, passons à celles qui sont plus secrètes et plus véritables.

Je ne dirai point de mal de la beauté, je craindrais de m'attirer la réponse que fit un jour Mme de Grignan, alors Mlle. de Sévigné, à l'abbé Mousse, ardent janséniste, qui lui disait: *Comment pouvez-vous être si fière de ce qui doit pourrir un jour?—Voilà qui est fort bien, répondit-elle; mais, en attendant, cela n'est pas pourri.* Cette réponse est piquante, et elle est juste. S'il faut mépriser la beauté parce qu'elle passe, il faut mépriser toutes choses, car tout passe: il faut mépriser la vie même, qui passe comme la beauté. Si la beauté de la femme est un mensonge, la beauté du printemps est un mensonge; car elle est encore plus fragile. Le printemps passe pour renaître, dit-on; c'est une erreur, le printemps ne renaît pas: où sont les fleurs de l'année dernière? Ce qui renaît, c'est un printemps nouveau, comme dans le monde, à chaque saison, une beauté nouvelle vient remplacer ou effacer les beautés éteintes.

Tout ce qui peut faire du bien n'est pas un mensonge. Or, la beauté peut faire du bien; car un beau visage, soutenu par le caractère, peut éveiller dans quelque âme noble le sentiment de sa propre force et l'ambition des grandes destinées; il peut aussi, dans une âme troublée, ramener la pudeur et la dignité. Je ne dirai donc point: "La beauté est un mensonge;" mais, selon la juste observation d'une femme distinguée, Mme de Rémusat, je dirai: "La beauté est un devoir: c'est une sorte de royauté; et toute royauté a ses charges." La beauté impose la bonté. Les jeunes personnes ne le croient pas d'ordinaire; et elles confondent volontiers la bonté avec

la sottise; elles ne savent pas que la bonté est la plus grande vertu de la femme, et une des plus grandes vertus de l'homme. Bossuet a dit que Dieu, en formant l'âme des héros, y a mis premièrement la bonté; ce que Bossuet ne jugeait pas indigne de l'âme d'un Condé, une jeune fille oserait-elle le croire indigne d'elle? La beauté impose la modestie; car si vous vous rendez à vous-même des hommages, on se lassera bientôt de vous en rendre. La beauté impose la grâce pour tous, car son empire n'est pas absolu: les hommes ont le goût de la révolte, et ils secouent bien vite un joug arbitraire et tyrannique. Accompagnée des grâces de l'esprit et du caractère, la beauté se fait pardonner, respecter, adorer: hautaine, capricieuse, frivole, elle peut bien atteler à son char quelques têtes vides et quelques âmes serviles; mais elle a contre elle les hommes d'esprit, les hommes de goût et les hommes de cœur, c'est-à-dire les seuls qui comptent véritablement.

Si la beauté ne doit point enorgueillir, son contraire ne doit désespérer. La laideur a mille moyens de rétablir la balance et de mettre l'avantage de son côté. Si les traits du visage n'ont du prix que par l'expression, une figure moins favorisée et sur laquelle brillera la douce empreinte de l'esprit et de la bonté, plaira souvent plus qu'une autre plus parfaite, à laquelle manquerait cet agréable et nécessaire accompagnement. D'ailleurs, ne l'oublions pas, où est la place de la femme? où se passe sa vie? Dans l'intérieur domestique. Or, je le demande, que font au bonheur de l'intimité quelques lignes plus ou moins correctes? Si, par suite de l'habitude, on finit par ne plus regarder qu'avec indifférence, ou même par ne plus regarder du tout une belle image que l'on a dans son salon, combien se lassera-t-on plus vite encore d'une beauté unie à un mauvais caractère, qui ne se compose plus pour plaire, et qui réserve au monde seul toutes ses séductions! Au contraire, le manque d'attraits est un petit défaut au yeux d'un mari, s'ils sont remplacés par la grâce, l'enjouement, la tendresse: l'expression de ces sentiments sur le visage ne lui communique-t-elle pas une sorte de beauté? Ainsi l'intimité a bien vite fait disparaître la différence de la beauté et de laideur.—(*)

PAUL JANET.

(A continuer.)

Messieurs les enfants.

Dans ce siècle où tout se renouvelle, je ne sais pas de transformation plus importante que celle qui touche aux rapports des pères et des enfants dans la société moderne.

Les enfants occupent aujourd'hui une place beaucoup plus grande dans la famille: on vit plus avec eux, on vit plus pour eux: soit redoublement de prévoyance et de tendresse, soit faiblesse et relâchement d'autorité, on s'occupe plus de leur santé, on surveille plus leur éducation, on songe plus à leur bien-être, on écoute plus leur opinion. Ils sont presque devenus les personnages principaux de la maison, et un homme d'esprit caractérisait ce fait par un seul mot; il disait: *Messieurs les enfants!*

Est-ce un bien? Est-ce un mal? Je crois profondément que nous sommes dans le vrai et que nous allons au bien; je crois que la famille comme la société tend aujourd'hui à un but élevé, moral, conforme à la dignité de l'homme et aux desseins de Dieu. Mais tout progrès commence nécessairement par être mêlé de troubles, d'abus, et si j'ai reproduit ce mot: *Messieurs les enfants*, c'est qu'il caractérise nettement les deux côtés de la ques-

(*) Extrait de *La Famille. Leçons de Philosophie morale*, par Paul Janet.

tion telle qu'elle existe aujourd'hui. Il dit tout le mal et tout le bien.

Oui ! Messieurs les enfants !... c'est-à-dire ces pauvres petits êtres de trois ou quatre ans, éternés par les soins et les gâteries ; ces petits bonshommes de sept ans, égoïstes, despotes, gourmands, maîtres de la maison ; ces petits écoliers de douze ans, montant gravement les marches du collège un cigare à la bouche ; ces petits jeunes gens de dix-sept ans, disputant avec leur père, et ne s'inclinant ni devant la vieillesse ni devant la supériorité ; ces petits docteurs de dix-huit ans, tranchant toutes les questions de politique, de métaphysique, de beaux-arts, et athées même, au besoin ; ces oisifs de vingt ans, réclamant impérieusement leur part dans le bien paternel pour la satisfaction de leurs goûts ou de leurs passions, et disant nettement à leur père : " Tu as bien assez travaillé pour que je ne fasse rien." Ou enfin, spectacle plus triste encore ! *Messieurs les enfants*, c'est-à-dire ces majeurs de la veille, ces fils de manufacturiers, de commerçants, de notaires, d'avoués, de fermiers, entrant de haute lutte comme successeurs, dans l'usine, dans l'étude, dans le magasin, dans la ferme fondés par leur père, et y compromettant bientôt, pour y être entrés trop tôt, jusques à l'honneur du nom !

Voilà le mal ! voilà le côté funesté ! mais tout n'est pas là, car il faut ajouter :

Oui ! Messieurs les enfants ! c'est-à-dire des êtres faibles fortifiés par une éducation à la fois tendre et virile, qui préserve et endure ; des caractères naissants, étudiés déjà avec cette incessante et prévoyante sollicitude qui trouve le remède au mal en épiaut le mal à son origine ; des intelligences à peine entr'ouvertes et s'épanouissant sous la double influence des mères et des maîtres ; des écoliers devenus élèves sans cesser d'être fils, et conservant dans la vie de collège l'empreinte de la vie de famille ; des adolescents considérés comme des hommes futurs et habitués avant tout au gouvernement d'eux-mêmes ; de jeunes amis mêlés par des confidences mesurées à tout ce qui touche à la famille ; des fils initiés à la profession de leurs pères par leurs pères eux-mêmes, et préparés à l'exercer un jour par une association graduée, par un stage : enfin, pour tout résumer en un mot, Messieurs les enfants, c'est-à-dire des êtres immortels et libres ! *Maxima debetur puero reverentia*, le plus grand respect est dû à l'enfant. Le monde moderne a repris ce beau précepte de l'antiquité pour l'agrandir encore. L'innocence et la pureté de l'enfant ne sont plus l'unique objet de notre respect : ce que nous voyons en lui, ce que nous respectons en lui, c'est un être distinct de nous, responsable comme nous, né de nous mais non pas pour nous : il n'est plus seulement, selon l'énergique expression ancienne, un membre de la famille, il est quelqu'un, il est un tout !

Leur rôle nouveau dans la famille, se marque par deux usages significatifs qui méritent de nous arrêter un instant ; souvent tout un mouvement social se résume en un simple trait de mœurs.

Le premier de ces usages est le tutoiement.

Autrefois on tutoyait ses domestiques et on ne tutoyait pas ses enfants. Aujourd'hui, on tutoie ses enfants et on ne tutoie plus ses domestiques. La raison de ce double changement est bien simple : Il vient du développement qu'ont pris dans l'Etat les idées d'égalité, et dans la famille les habitudes d'affection. On tutoyait ses domestiques par dédain pour eux ; on ne tutoyait pas ses enfants par respect pour soi-même, c'était une manière de les tenir à distance. L'égalité a rapproché nos serviteurs de nous, l'affection nous a rapprochés de nos enfants ; et le double progrès s'est accompli. Je dis progrès, car selon moi, il faut habituellement dire *tu* à ses enfants, afin de pouvoir leur dire *vous* quelquefois.

Cette appellation, réservée comme signe de mécontentement, devient une ressource d'éducation. J'ai vu un enfant qui se roidissait contre les remontrances et les menaces, et que ce seul mot *vous*, sorti des lèvres de sa mère, fit fondre en larmes. N'est-on pas trop heureux de trouver une punition dans un changement de pronom ?

Cette coutume va plus loin. Presque tous les enfants aujourd'hui tutoient leurs parents ; seules, quelques familles aristocratiques restent fidèles à l'antique tradition du *vous*. Je conçois cette habitude dans la noblesse qui la conserve comme un souvenir ; je la retrouve avec un intérêt historique dans ces provinces éloignées où elle subsiste comme un dernier reste des temps évanouis ; mais, à Paris, au sein des familles bourgeoises, dans le plein mouvement de la société moderne, cette appellation cérémonieuse dans la bouche de nos enfants, m'étonne comme une dissonance, ou me fait sourire comme une prétention. Je ne puis pas me défendre d'y voir, je ne dis pas toujours, mais souvent, une puérile imitation des usages de l'aristocratie, un désir d'être confondu avec elle : c'est comme une manière de mettre un *de* avant son nom. Je me rappelle qu'un jour, je retrouvai, après de longues années, un camarade de jeunesse ; grande fut ma surprise de voir que ses enfants, qui le tutoyaient jadis, avaient cessé de le tutoyer ; c'est que dans l'intervalle il était devenu millionnaire, même un peu baron, et ce langage respectueux lui plaisait comme une preuve de sa noblesse ; quand son fils lui disait *vous*, il croyait avoir un quartier de plus.

Gardons-nous pourtant d'accuser personne. Quelques pères ne repoussent cette familiarité que comme contraire au respect filial et propre à le diminuer ; mais je crois qu'il faut chercher ailleurs les fondements de ce saint respect ; et je m'en réfère au mot charmant de Montaigne. " Les hommes son bien singuliers," écrivait-il déjà en 1560, " ils disent *vous* et *monsieur* à leur père, et ils disent *tu* et *mon père* à Dieu."—(*)

ERNEST LEGOUVÉ.

Dictionnaire technologique.

(suite)

- BATTITURE, *s. f.* Forges.—Nom des écailles qui jaillissent des métaux, frappés rouges, à coups de marteaux.
- BAU, *s. f.* Mar.—Chacune des poutres qui soutiennent le pont d'un bâtiment.
- BAVOCHER, *v. n.* Grav. et Imp.—Imprimer d'une manière peu nette.
- BAVURE, *s. f.*—Trace laissée par les joints des pièces d'un moule sur les objets moulés.
- BEC-D'ÂNE (pr. bédâne), *s. m.*—Ciseau pour faire des mortaises.
- BEC-DE-CANNE, *s. m.*—Serrure à deux boutons.
- BEC-DE-CANON, *s. m.*—Outil de menuiserie servant à dégager le derrière des mouleurs.
- BEC-DE-CORBIN, *s. m.*—Instrument dont les calfats se servent pour arracher les vieilles étoupes des coutures du navire.
- BÈCHE, *s. f.* Agr.—Pelle tranchante pour couper la terre.
- BÉQUETTES, *s. f. pl.*—Petites pinces de serrurier.
- BEL-OUTIL, *s. m.*—Petite enclume d'orfèvre.
- BÉNARDE, *s. f.* et *adj.*—Serrure dont la clef n'est pas forcée et qui peut s'ouvrir des deux côtés.
- BENNE, *s. f.* Pêche.—Espace clos pour arrêter le poisson.
- BÉQUILLE, *s. f.* Mar.—Mâtreaux à l'aide desquels on tient droit un bâtiment échoué.
- BÉQUILLER, *v. a.* Mar.—Placer des béquilles sous un bâtiment échoué.
- BER, *s. m.* Mar.—Charpente qui sert à mettre le navire à flot.
- BERNE, *s. f.* Mar.—Pavillon en berne : pavillon hissé mais roulé sur lui-même ; c'est signe de deuil ou de détresse.

(*) Extrait du livre intitulé : *Les Pères et les Enfants*, au 19^e siècle, par Ernest Legouvé, Membre de l'Académie française.

BESAIGUÉ, s. f.—Outil de charpentier taillant par les deux bouts, dont l'un est en bec-d'âne et l'autre en ciseau.

BESCOCHE, s. f., Agr.—Sorte de pioche pour faire des trous destinés à la plantation des arbres.

BÉTON, s. m.—Mortier fait de chaux, de sable et de gravier.

BÉTONNER, v. a.—Construire avec du béton.

BICOQ, s. m.—Patte mobile de la chèvre employée à soulever les fardeaux.

BIELLE, s. f.—Tige rigide qui communique le mouvement entre deux pièces écartées. Tige qui fait mouvoir la manivelle.

BIEZ, s. m. (bié).—Fossé creux à côté d'une rivière pour amener l'eau, en pente, jusqu'à un moulin. L'extrémité la plus rapprochée de la roue se nomme buse quand l'eau tombe sur la roue, coursier, quand l'eau passe au-dessous.

BIGORNE, s. f.—Sorte d'enclume dont chaque extrémité est en pointe.

BIGNE, s. f. Mar.—Mâtériau ou vergue disposé pour élever des fardeaux.—Maç.—Assemblage de deux longues pièces de bois, unies par le haut et garnies d'une poulie, pour élever les matériaux.

BILLAUD, s. m.—Instrument de bois recourbés en pointe, dont se servent les ciseleurs.

BISAIGUÉ, s. f.—Outil dont le cordonnier se sert pour polir le tour des semelles.

BISEAU, s. m. Mar.—Tranchant d'un outil, taillé obliquement.

BISER, v. n. Agr.—Devenir noir, se détériorer, en parlant des grains.

BITTE, s. f. Mar.—Assemblage de charpente servant à amarrer les cables lorsque les ancres sont au fond.

BITTER, v. a. Mar.—Tourner le cable sur la tête de la bitte.

BIVEAU, s. m. Techn.—Instrument des tailleurs de pierre, servant à mesurer l'angle compris entre deux surfaces contiguës.

BLIN ou BELIN, s. m. Mar.—Pièce de bois servant à frapper des coins quand il s'agit d'ébranler un bâtiment ou de lui faire quitter son lit pour le lancer à la mer.

BLINER, v. a. Mar.—Frapper avec le blin.

BLOCAGE, s. m. Maç.—Petites pierres servant à remplir les espaces vides, et à paver les routes.—Impr. Lettres retournées, employées pour remplacer provisoirement des lettres qui manquent.

BLOCAILLE, s. f. Maç.—Pierres trop minces pour servir de pierres d'appareil.

BLOCHET, s. m. Charp.—Pièce de bois, dite aussi entretoise, de peu de longueur, posée horizontalement, à l'effet de réunir l'arbalétrier à la sablière dans un comble, ou la tête de deux pieux rapprochés.

BLOQUER, v. a. Maç.—Remplir de mortier et de blocage les vides d'un ouvrage.—Imp. Mettre provisoirement des caractères renversés, pour remplacer des lettres qui manquent.

BLOT, s. m. Mar.—Instrument qui sert à mesurer le chemin que fait un vaisseau.

BOBÈCHE, s. f. Techn.—Petit coin d'acier fin soudé dans un morceau de fer ou d'acier commun, pour faire la lame d'un instrument.

BOISAGE, s. m. Menuis.—Tout le bois dont on s'est servi pour boiser.

BOISER, v. a.—Menuis.—Garnir de menuiserie.

BOISERIE, s. f. Menuis.—Ouvrage de menuiserie dont on revêt les murs des appartements.

BOÎTE, s. f.—On dit *boîte* d'une montre et non pas *boitier*.

BOÏTE ou BOUETTE, s. f.—Appât pour la pêche à la morue. Petit poisson.

BÔME, s. f. Mar.—Vergue dite aussi *gui* sur laquelle se borde la voile nommée brigantine. On écrit quelquefois *baume*.

BONACE, s. f. Mar.—Calme de la mer après un orage.

BONDE, s. f.—Trou rond par lequel on remplit ou vide un tonneau. Morceau de bois qui bouche ce trou. Dans ce dernier sens on dit plutôt *bondon*.

BONDON, s. m.—Morceau de bois qui bouche la bonde d'un tonneau.

BONDONNER, v. a.—Boucher avec un bondon.

BONDONNIÈRE, s. f. Tonnel.—Instrument pour percer les tonneaux.

BONNEAU, s. m. Mar.—Bouée qui indique l'endroit ou une ancre est mouillée.

BONNETTE, s. f. Mar.—Petites voiles qu'on ajoute aux grandes.

BON-TOUR, s. m. Mar.—Evolution d'un bâtiment affourché, qui évite de faire croiser les deux câbles qu'il a dehors.

BORD, s. m. Mar.—Le côté d'un vaisseau; le vaisseau lui-même: aller à bord. Il se dit aussi pour bordée. Courir des bords.

BORDAGE, s. m. Mar.—Planches épaisses qui forment le revêtement de la membrure d'un navire.

BORDÉE, s. f. Mar.—Chemin que parcourt un bâtiment louchoyant, avant de virer de bord.

BORDER, v. a. Mar.—Revêtir de bordages.—Border une voile, la tendre par le bas. Border une écoute a le même sens.—Border une rame, la mettre en place pour nager.

BORDEYER, v. n. Mar.—Courir des bordées.

BORDURE, s. f. Mar.—Bord inférieur d'une voile.

BOSSE, s. f. Mar.—Bout de corde qui sert à amarrer des parties séparées ou à saisir des cordages.

BOSSER, v. a. Mar.—Retenir avec des bosses.

B. SSOIR, s. m. Mar.—Grosse pièce de bois servant à suspendre l'ancre.

BOTTELER, v. a. Agr.—Lier en bottes. Bottelet la paille.

BOUC, s. m. Techn.—Poulie garnie de cornes de fer, pour une chaîne.

BOUCHAGE, s. m.—Action de boucher. Le bouchage des bouteilles.

BOUCHONNER, v. a.—Frotter un cheval avec un bouchon de paille.

BOUCLE, s. f.—Anneau de métal avec un ou plusieurs arpillons.

BOUDIN, s. m. Serrurerie.—Ressort formé d'une spirale de fil de fer.—Mar. Bandeau placé autour d'un bâtiment à la hauteur du second pont.

BOUDINE, s. f. Techn.—Nom qu'on donne aux nœuds du verre, ou à la bosse qui demeure sur le verre à l'endroit où il a été coulé.

BOUÉE, s. f. Mar.—Corps flottant destiné à marquer la place d'une ancre, ou à indiquer un danger, une passe difficile.

BOUETTE, voir Boitte.

BOUGE, s. m. Tonnel.—La partie la plus bombée d'un tonneau.

BOUILLEUR, s. m.—Chaudière d'une machine à vapeur.

BOULIN, s. m. Maç.—Trou laissé dans le mur par le bout des pièces d'échafaudage. On appelle aussi boulines les pièces elles-mêmes qui soutiennent les planches des échafaudages.

BOULINE, s. f. Mar.—Longues cordes qui tiennent la voile de biais lorsqu'on fait route avec un vent de côté.

BOULINGUE, s. f. Mar.—Petite voile du haut du mat.

BOULON, s. m. Charp.—Grosse cheville de fer qui sert à soutenir les poutres. Axe sur lequel tourne une poulie.

BOULONNER, v. a.—Arrêter avec un boulon.

BOULONNIÈRE, s. f. Charp.—Sorte de tarière.

BOURAGNE, s. f. Pêche.—Nasse d'osier faite en forme de souicière.

BOURDE, s. f. Mar.—Mât pour soutenir un bâtiment échoué.

BOURDON, s. m. Imp.—Faute d'un compositeur qui a passé plusieurs mots de la copie.

BOURLINGUER, v. n. Mar.—Fatiguer, en parlant d'un bâtiment qui lutte contre une grosse mer.

BOURRELERIE, s. f.—Le métier, le commerce du bourrelier.

BOURRELIER, s. m.—Ouvrier qui fait et vend des harnais.

BOURSETTE, s. f. Techn.—Partie du sommet de l'orgue qui laisse passer un fil de fer, sans laisser échapper le vent.

BOUSINGOT, s. m. Mar.—Chapeau de marin.

BOU-DEHORS ou BOUTE-HORS, s. m. Mar.—Pièces de bois qu'on ajoute aux vergues pour porter les bonnettes. Perche fixée à l'arrière d'une chaloupe et sur laquelle se borde le t pecu.

BOUTER, v. a. Serrurerie.—Limes à bouter, limes qui servent pour les pannes des clefs.

BOUTEROLLE, s. f. Orfèvr.—Outils pour faire les chatons.—Serr. Chacune des fentes de la clef qui reçoivent les gardes de la serrure.

(à suivre)

VARIETES.

Une vérité peu remarquée.

Un fait digne d'observation, et qui paraît avoir échappé généralement, c'est que, dans la création, dans tous les pays et sous les climats, les animaux les plus utiles sont ceux qui se nourrissent de végétaux. L'éléphant, si fort, si puissant; le chameau, si patient, si infatigable, dans la zone torride; le cheval, l'âne et le mulet, dans les régions tempérées; et la renne, dans les pays glacés, puisent,

tous, leurs forces musculaires dans les plus simples productions de la nature : le règne végétal.

Tous les animaux, au contraire qui se nourrissent de chair, inspirent une frayeur constante au reste de la création.

Leur propre chair, qui est elle-même formée d'autre chair, est répugnante pour les autres animaux, et nuisible pour ceux qui ne craindraient pas d'en manger.

La force, l'agilité, l'utilité, la propreté, et la docilité, sont donc les qualités qui caractérisent les animaux qui se nourrissent de végétaux.—(*)

(L. B.)

Soyez matinal.

Sully, qui n'était pas moins économe du temps que des deniers de l'Etat, se levait régulièrement à quatre heures.

Lord Brougham, le plus laborieux des Anglais, quittait son lit à la même heure.

Thomas Morus se levait également à quatre heures. Dans la préface de son *Utopie*, il fait remarquer que cette œuvre est un vol fait au sommeil.

Fontenelle, qui mourut presque centenaire, se levait à cinq heures.

Thiers était toujours à cinq heures à son bureau de travail.

Milton, faible et malade, ne recouvra la santé qu'après avoir pris l'habitude de se lever matin.

Le lever matinal suppose un sommeil calme et réparateur.

Un grand point pour pouvoir goûter promptement et en paix "les délices du vrai sommeil," comme disait Montaigne, c'est de déposer avec ses vêtements toutes les agitations de la journée.

Il faut, aux approches de la nuit, prévenir l'affluence d'idées qui, en s'emparant du cerveau, en chasseraient le sommeil.

Lamartine, par exemple, s'était imposé la loi de ne lire ni écrire quoi que ce fût, après six heures du soir.

Il se disposait au repos par le charme d'une conversation facile, et réservait toute l'activité de son esprit pour le réveil, qui avait lieu constamment à quatre heures.

Cette dernière circonstance ne révèle-t-elle pas le secret des qualités qui distinguent les œuvres du grand poète : pureté de la forme, fraîcheur exquise du style, limpidité des pensées ?

Quel contraste entre le parfum qui s'en exhale et l'odeur malsaine que répandent la plupart des poésies modernes, écloses le soir dans un accès de fièvre et presque toujours sous l'inspiration artificielle de la "Muse aux yeux verts !"

Il y a deux manières de rompre l'habitude du lever tardif.

On peut d'une part le traiter, comme toutes les autres habitudes, avec douceur et ménagement, à la manière de Frédéric Borgia, qui, pour se déshabituer du vin dont il faisait excès, jetait chaque matin une goutte de cire dans sa vaste coupe.

En se levant le matin cinq minutes plus tôt, ce qui trouble peu le sommeil, au bout d'un mois la victoire est complète.

Mais le mieux, c'est de rompre brusquement et de se lever de suite, sans capituler, à l'heure qu'on s'est fixée après avoir bien réfléchi aux bienfaits de l'activité matinale.

Un bon stimulant, c'est de commencer la journée par le travail le plus attrayant.

Nous ne dirons rien de ce procédé un peu naïf qui a été recommandé par une femme d'esprit, et qui consisterait à s'imposer, en cas d'infraction, une amende au profit des pauvres.

Si, ce qui est rare, la volonté seule ne parvient pas à briser l'habitude, il faut recourir des moyens extrêmes.

Ainsi Buffon avait recommandé à son domestique de l'arracher du lit par force.

Frédéric-le-Grand avait ordonné à son valet de chambre de lui appliquer une serviette trempée dans de l'eau froide, s'il ne sautait pas à bas de son lit au premier avertissement.

Mentionnons seulement à titre de singularité ce mécanisme d'origine anglaise qui, après trois sommations exécutées au moyen d'une sonnerie, jetait brusquement hors du lit le dormeur obstiné.

Non-seulement le lever matinal ajoute plusieurs heures à la journée, mais il prolonge l'existence.

(*) Extrait du *Magasin du Foyer*.

Presque tous les centenaires sont des gens matineux.

J'ai ouï parler d'un grand juge de Londres qui, obsédé du désir de figurer dans les fastes de la longévité, questionnait sur leur manière de vivre toutes les personnes d'un âge très-avancé qui comparaissaient devant lui.

Il prenait note de leur moralité, de leurs professions, de leurs habitudes.

Il dépouilla ses documents au bout de quelques années et arriva à un résultat singulier.

Parmi les vieillards soumis à ses investigations, la plupart avaient été sobres, mais quelques-uns intempérants.

Le grand nombre s'étaient plus ou moins rigoureusement conformés aux prescriptions de l'hygiène ; mais d'autres avaient commis de nombreuses infractions au code de la santé.

Une seule particularité était commune à ces privilégiés de l'existence.

Ils avaient tous l'habitude de se lever matin.

Causeries économiques.

LE COMMERCE.

Un dimanche soir, plusieurs voisins étaient, comme d'habitude, réunis sous le tilleul ; on discutait cette fois l'importance des diverses professions, et naturellement chacun trouvait la sienne la plus utile entre toutes.

L'instituteur écoutait en souriant, mais lorsque la discussion paraissait vouloir s'échauffer, il prit la parole.

"Je vais vous raconter une fable, dit-il, qui vous mettra tous d'accord.

Un jour les membres—les bras et les jambes—se révoltèrent contre l'estomac. Le paresseux, disaient-ils, ne fait rien, et nous travaillons seuls. Nous lui donnons à manger, il s'amuse à digérer, voilà tout. Ils convinrent donc que les bras et les jambes se mettraient au repos, qu'ils ne présenteraient plus d'aliments à la bouche, et laisseraient les intestins se débrouiller à leur aise, tout comme l'estomac. Mais les membres ne tardèrent pas à se sentir de plus en plus faibles, et au bout de peu de jours, ils se déclarèrent vaincus, et heureux de voir l'estomac reprendre son travail peu apparent, mais indispensable à l'existence de tous.

Vous le voyez donc, conclut l'instituteur, dans la société toutes les professions sont utiles, et il ne faut pas vouloir mettre l'une au-dessus de l'autre. Est-ce qu'on discute s'il y a plus de mal à perdre une jambe ou un bras, s'il vaut mieux être sourd ou aveugle ? Toutefois, il est bien que chacun soit attaché à sa profession et s'en honore.

LE PÈRE DUPONT.—Il n'y a pas de sot métier, dit le proverbe.

ROBERT.—Je l'accorde ; seulement, à quoi sert le commerce ? Le commerçant c'est un intermédiaire superflu entre le producteur et le consommateur ; il ne fait que renchérir les produits, en demandant une rémunération pour sa peine inutile.

L'INSTITUTEUR.—Vous croyez que le commerce est une profession inutile ? Ceci mérite examen..... Pierre, d'où vient le café ?

PIERRE.—De Moka, en Arabie ; du Brésil, dans l'Amérique du Sud ; de l'île de la Réunion (Bourbon) à l'est de l'Afrique ; de Java en Asie.

L'INSTITUTEUR.—C'est très bien. Eh bien, Robert, puisque vous ne voulez pas d'intermédiaire, quand il vous faudra du café, au lieu de vous adresser à votre voisin l'épicier, vous irez au Brésil, si vous ne préférez aller à Java ou à la Réunion.

ROBERT.—Je vois bien que vous plaisantez.

L'INSTITUTEUR.—Ce n'est pas moi qui plaisante, puisque c'est vous qui désirez supprimer les intermédiaires. Si vous ne voulez pas d'intermédiaires, il faut tout faire par vous-même. Tenez, vous avez là une chemise de

coton. Le coton, vient d'Amérique, des Indes, de l'Égypte, où voulez-vous l'acheter? Et croyez-vous que le planteur se donnera la peine de vous en vendre pour deux kilog.; il préfère vendre à un seul négociant toute sa récolte de 100,000 à 500,000 kilog. Et qui se chargera du transport? Et comment filerez-vous le coton et le tisserez vous?

ROBERT.—Il y a des manufactures pour cela.

L'INSTITUTEUR.—Certainement. Mais les chefs de ces grandes fabriques, où il y a souvent 1,000 ouvriers et davantage, où se meuvent des machines coûteuses, où l'on élabore les matières premières par milliers de quintaux, où l'on dépense 5,000 ou 10,000 francs par jour en salaires et matières premières, n'ont pas le temps de vendre quelques mètres de toile. Il faut qu'ils vendent en gros, par grosses masses, et en se contentant pour chaque mètre d'un très-petit bénéfice: un, ou deux, ou trois centimes par exemple.

ROBERT.—Quelques centimes seulement?

L'INSTITUTEUR.—Généralement. Ils peuvent se contenter d'un très-petit bénéfice parce que les machines leur permettent de fabriquer de très-grandes quantités à la fois, des milliers de mètres par jour, et qu'ils peuvent en vendre autant à la fois. Tenez, supposons que l'heure vaut 1 franc. Si je ne vends que quatre mètres par heure, il faut que je gagne 25 centimes par mètre; si je vends cent mètres à l'heure, un centime suffit à la rigueur.

ROBERT.—Mais le fabricant pourrait établir des dépôts, des magasins.

LE PÈRE DUPONT.—Quant à cela, non! Il lui faudrait des milliers de dépôts, car les marchandises du même manufacturier vont à beaucoup d'endroits. Puis, on achète dans un village quelquefois dix mètres de soie dans une année, peut-on faire un dépôt pour si peu?

UN VOISIN.—Si l'on établissait des dépôts pour si peu, il y aurait dans chaque village cinquante ou cent fois autant de marchands qu'aujourd'hui, ou si l'on ne plaçait de dépôts que dans les villes, nous serions obligé d'y aller chercher la marchandise.

LE PÈRE DUPONT.—J'aime mieux donner quelques sous de plus par mètre que de perdre une journée en allant en ville.

L'INSTITUTEUR.—C'est évident. Du reste, vous iriez en ville pour acheter 10 mètres, tandis que le marchand achète 300 mètres à la fois, de sorte que les frais de transport, par mètre sont trente fois moins élevés pour lui que pour vous. (A 3 francs cela, fait 30 centimes d'un côté et 1 centime de l'autre.)

D'un autre côté, est-ce que les dépôts ne coûteraient rien à établir? Chaque dépôt causerait les frais d'un loyer, d'un ou plusieurs commis, ceux d'éclairage et de chauffage, frais que l'acheteur rembourserait, en payant la marchandise plus cher.

LE PÈRE DUPONT.—Puis, pour faire un choix, il faudrait aller dans beaucoup de magasins, car il n'y aurait nulle part d'assortiment suffisant.

L'INSTITUTEUR.—Nous sommes donc d'accord pour reconnaître les services que rend le commerce. Il fait venir les marchandises de loin et de près, et les détaille au profit de tous.

PHILIPPE.—Quelle utilité à la vente au détail?

L'INSTITUTEUR.—Peu de personnes sont assez riches pour acheter en gros; souvent elles n'ont pas de place dans leur logement pour conserver les denrées; puis il y a des marchandises qui se gâteraient si on les consommait bien vite, il faut les détailler pour qu'elles soient utilisées le même jour ou sous peu de jours; enfin, il est tel objet que le producteur ne peut vendre qu'en gros, et que le consommateur ne peut acheter qu'en détail: il faut absolument un intermédiaire.

LE PÈRE DUPONT.—Par exemple, le cultivateur ne peut vendre que des bœufs vivants au boucher, le boucher les

détaille et débite les morceaux. Je serais bien embarrassé si je devais manger un bœuf en une seule fois, ou même seulement l'acheter.

L'INSTITUTEUR.—Il m'a toujours semblé que si les intermédiaires n'étaient pas utiles, on ne s'adresserait pas à eux. Personne n'y est obligé par la loi. Je crois qu'on va chez le marchand parce qu'on y trouve son avantage."

—Magasin d'éducation et de récréation.

(A continuer.)

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction publique.

NOMINATIONS.

—
SYNDIC D'ÉCOLES.

Le lieutenant gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil à la date du 10 septembre dernier, et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par les 48^e et 136^e clauses du chapitre 15 des statuts refondus du Bas-Canada, faire la nomination suivante de syndic d'écoles.

Comté de Bagot, Saint-André d'Acton: M. Thomas McFarlane en remplacement de M. Samuel Glendinning, absent.

(Cette nomination avait été assignée par erreur à la municipalité scolaire d'Acton-Vale.—Voir No. d'octobre 1874.)

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, AVRIL, 1875.

Bulletin bibliographique.

Silver threads of song for school and home, by H. Millard. 208 p. in-12; New-York, S. T. Gordon and son; No. 13, 14^e rue est, près de la 5^e avenue. Prix 60 cts.

Ce livre est fait tout exprès pour les écoles, et à la portée des commençants. Ce n'est pas le premier ouvrage de cette sorte qui nous arrive de chez nos voisins: nous devons cependant à celui-ci une mention toute spéciale. Le petit cours de musique et de solfège qu'il contient (24 pages), est fait avec beaucoup de soin et forme un résumé très-complet. Le choix des morceaux est fait avec plus de goût qu'on n'en rencontre d'habitude chez les compilateurs de l'autre côté des lignes. Ainsi on a été moins prodigue de *Glover*, de *Claribel* et de tous ces compositeurs platement ennuyeux, pour donner un peu plus de place à *Campana*, *Kucken*, *Masini*, *Flotow* et *Weber*. La musique de M. Millard lui-même, ne manque pas d'une certaine grâce et d'une certaine originalité, et la cantate qu'il a écrite pourrait, de même que sa charade, en y adaptant des paroles françaises, se chanter avec fruit dans nos écoles.

Les exercices, duos, trios, quatuors, sont très-variés et gradués avec une grande connaissance du sujet.

Somme toute, c'est, jusqu'à présent, de tous les livres de ce genre que nous avons examinés, celui qui nous paraît réunir le plus de qualités, et nous le recommandons en conséquence.

Revue mensuelle.

La session de notre parlement fédéral tire à sa fin, et au moment où nos lecteurs recevront ce numéro, il est probable que les députés et les sénateurs seront rentrés dans leurs foyers. Cette session, quoique assez courte, a été remarquable par les questions importantes qui s'y sont débattues, et la législation qu'on y a faite. On ne pouvait

pas s'attendre, néanmoins, à y trouver cet intérêt fébrile auquel nous nous habitués les séances de l'Assemblée de Versailles, des cortès espagnoles et de la législature louisianaise. Ce n'est pas notre faute, nous sommes en paix : et, d'ailleurs, nous ne nous en plaignons pas. Le bonheur, en somme, ne consiste pas à faire beaucoup parler de soi ; et nous laissons volontiers la palme à nos voisins, sous ce rapport. A eux les grands dangers et les grandes émotions ; à nous la douce quiétude et ce bonheur facile qui n'irrite point les nerfs et permet de dormir quand l'heure du repos a sonné. Ne nous endormons pas trop longtemps, cependant, dans cette atmosphère tranquille. Comme le marin prévoyant, profitons du calme pour nous préparer à la tempête qui ne manquera pas de venir un jour ou l'autre. On ne peut pas, de l'autre côté des lignes, faire crever tant de nuages sans qu'il tombe quelques gouttes d'eau sur nos terres. Et sans parler de la terrible crise financière que nous venons de traverser et qui nous vient de nos voisins, ne voyons-nous pas encore surgir cette plaie redoutable des coalitions et des grèves ? Montréal, ce New-York du Canada, est en ce moment, attaqué de cette grave maladie qui, semblable à une affection de la moelle épinière, se fait sentir dans toutes les parties du corps social.

Nous avons déjà donné une partie de notre pensée sur ce sujet, à propos des grèves de New-York ; et nous sommes encore d'avis que ces soulèvements sont un des plus coupables attentats contre la famille, la société et l'humanité tout entière.

Un ouvrier trouve qu'il n'est pas assez payé ; il cesse de travailler chez son patron et cherche un autre patron qui le paye mieux. Rien de mal en cela, pourvu toutefois qu'il ne viole pas les clauses de son engagement. Mais que, ne trouvant pas la rémunération suffisante, il quitte l'atelier pour se promener sur la rue, les mains dans les poches, pendant qu'à la maison, sa femme et ses enfants pleurent de froid et de faim ; pour se divertir et se griser dans les cabarets, pendant que sa famille vend le pauvre ménage pour se nourrir ; nous disons que c'est une ignoble lâcheté qui appelle, sur sa tête, la colère de Dieu et celle des hommes de cœur. Que dirons-nous maintenant de ceux qui, non contents de cesser leur travail et de mettre leur famille à la charge du public, s'opposent encore, par la violence, à ce qu'un camarade plus courageux ou plus nécessaire, continue son travail ? Combien de fois cette violence n'est-elle pas allée jusqu'au meurtre ? Et de quel droit, parce que j'échôme, puis-je forcer mon semblable à chômer ? Par quelle autorité, étant lâchement coupable envers ma famille, en mettrai-je un autre dans l'alternative ou d'être également lâche ou de mourir ?

Il y aurait une foule de choses à dire sur ce sujet si important à tous les égards, mais que nous ne pouvons pas traiter au long dans cette revue. Nous devons faire, cependant, une dernière remarque. La loi protège beaucoup trop les ouvriers comme corps, pendant qu'elle néglige presque complètement l'ouvrier comme individu. Il y a des lois applicables aux violences exercées pendant les grèves, mais nous sommes encore à trouver un seul cas où ces lois aient pu s'exécuter. Elles sont incomplètes, d'ailleurs, pas assez spéciales, et manquent de cette sévérité qui effraye le criminel et réussit souvent à la détourner de la mauvaise voie. Plus nous avançons, plus les grèves deviennent fréquentes et dangereuses dans leurs excès. Il serait peut-être temps de songer sérieusement à un remède efficace.

Notre bulletin d'Europe ne signale aucun fait notable pour ce dernier mois. Il circule, cependant, de sordides rumeurs tendant à faire croire que la guerre serait encore sur le point de s'allumer entre plusieurs grandes puissances. Mais rien de certain n'a encore transpiré jusqu'à ce jour.

De l'Espagne, les nouvelles les plus contradictoires nous arrivent. Le télégraphe apporte chaque jour son contingent de pour et de contre. En somme, cependant, nous croyons que le roi Alphonse sera obligé, un jour ou l'autre de suivre l'exemple de son prédécesseur Amédée. Don Carlos gagne du terrain. Nous ne sommes pas d'opinion, néanmoins, qu'il puisse arriver jusqu'au trône ; et si Alphonse abdique ou est renversé, l'Espagne retombera encore dans le chaos de l'anarchie. Il serait en effet difficile pour don Carlos, de tenir le sceptre avec une main teinte du sang de ses sujets.

Nous regrettons d'avoir à faire part à nos lecteurs du décès du révérend Arsène Barbarin, survenu en France le 14 mars dernier. M. Barbarin était membre de l'ordre des Sulpiciens, et, pendant les trente années qu'il a passées dans ce pays, il avait rendu des services inappréciables en répandant le goût de la musique religieuse, dont il était un des maîtres les plus distingués. M. Barbarin était retourné en France depuis quelques années, dans l'espoir que l'air du pays natal rétablirait sa santé gravement compromise. Mais la Providence en avait décidé autrement. Il a du moins eu la consolation de mourir entouré des siens et sur la terre qui avait porté ses premiers pas.

Un autre vénérable membre de notre clergé, le révérend Jean-François Gagnon, curé de Berthier, est mort le 7 de ce mois, à l'âge de 82 ans. M. Gagnon, né le 13 décembre 1793, avait reçu l'ordre de la prêtrise le 12 octobre 1817. Il avait par conséquent passé 58 années dans le sacerdoce.

De l'étranger, nous avons à annoncer la mort de M. Amédée Achard et celle de M. Edgar Quinet, arrivées dans le cours de mars dernier.

Achard (Louis-Amédée-Eugène), était né à Marseille en avril 1814. Il fut d'abord destiné au commerce, et alla, à vingt ans, en Algérie, coopérer à la fondation d'une entreprise agricole qu'il abandonna, en 1845, pour devenir chef du cabinet d'un préfet de département. Il avait déjà débuté comme littérateur dans le *Sémaphore de Marseille*, lorsqu'il vint à Paris en 1838, et fut attaché à la rédaction de divers journaux. En 1846 il fut choisi pour accompagner en Espagne, le duc de Montpensier, en qualité d'historiographe des fêtes de son mariage. Après la révolution de 1848, Achard se jeta dans la presse politique et fonda un journal qui parut jusqu'à l'insurrection de juin.

Il collabora dans la suite à un grand nombre de journaux, surtout dans la colonne du feuilleton, et écrivit plusieurs pièces pour le théâtre. Son répertoire de feuilletons est très-étendu, et compte une foule de choses dignes d'être lues. Il avait été nommé officier de la Légion d'honneur le 15 août 1866.

Quinet (Edgar) est né à Bourg (Ain), le 17 février 1803. C'était un écrivain fécond et brillant, mais libre penseur de la pire espèce. Il avait été fait membre de l'ordre de la Légion d'honneur en 1838.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DES STATISTIQUES.

—Liste des journaux qui ont été publiés à Québec, avec la date de leur fondation :

- Gazette de Québec*, le 21 juin 1764.
- Herald*, fondé le 1er décembre 1789.
- The Quebec Daily Mercury*, en janvier 1805.
- Le Courrier de Québec*, le 11 février 1805.
- Le Canadien*, 22 novembre 1806.
- Le Vrai Canadien*, le 7 mars 1810.
- The Commercial List*, 14 mai 1816.
- Le Télégraphe*, en 1820.
- Journal de Médecine*, en 1821.
- La Sentinelle*, en 1822.
- La Sentinelle de Québec*, le 11 mai 1826.
- The Star*, en 1827.
- L'Electeur*, le 16 juillet 1827.
- L'Abeille Canadienne*, en 1834.
- Le Télégraphe (The Telegraph)*, le 7 mars, 1837.
- The Morning Herald*, le 25 avril 1837.
- Le Libéral*, le 16 juin 1837.
- Le Fantastique*, en juillet 1837.
- The Quebec Transcript*, en 1838.
- The Canadian Colonist*, le 2 juillet 1839.
- Le Coin du Feu*, en 1840.
- L'Institut*, (journal des étudiants) le 7 mars 1841.
- British North American*, le 10 mai 1841.
- L'Artisan*, en 1841.
- The Quebec Argus*, le 20 janvier 1841.
- The Standard*, le 29 novembre 1842.
- Le Journal de Québec*, le 3 décembre 1842.
- Gazette patriotique*, le 9 août 1843.
- The Quebec Herald*, le 19 octobre 1843.
- Le Castor*, le 7 novembre 1843.
- The Freeman Journal*, en 1844.
- The Bercan*, le 4 avril 1844.
- Le Menestrel*, le 20 juin 1844.
- Commercial Courier*, le 23 janvier 1845.
- Morning Chronicle*, le 18 mai 1847.
- L'Ami de la Religion et de la Patrie*, le 19 décembre 1847.
- The Quebec Spectator*, le 3 mai 1848.
- The Emigrant*, le 25 mai 1848.
- L'Abeille*, (du Séminaire) en octobre 1848.
- Le Canadien Indépendant*, en 1849.
- La Sentinelle du Peuple*, le 26 mars 1850.
- L'Ordre Social*, le 28 mars 1850.
- L'Ouvrier*, le 6 mai 1851.

La Voix du Peuple, en décembre 1851.
Our Journal, le 24 septembre 1852.
The Quebec Colonist, 1854.
L'Indépendant, (Journal d'élection de Dubord) 1er juillet 1854.
The National, le 20 novembre 1855.
Military Gazette, le 19 janvier 1857.
Le Courrier du Canada, le 1er février 1857.
Le Fantasque, (2nd) le 19 novembre 1857.
The Vindicator, en décembre 1857.
Le Gascon, le 3 mars 1858.
L'Observateur, le 9 mars 1858.
La Citadelle, le 3 avril 1858.
The Quebec Herald, le 4 mai 1848.
Le Charivari, le 10 mai 1858.
Le Chicot, en 1858.
Le Bourru, le 1er février 1859.
The Gridiron, le 23 juillet 1859.
La Réforme, le 9 juillet 1860.
Les Débats, le 22 mars 1862.
Quebec Daily News, en mai 1862.
Le Grogard, le 27 septembre 1862.
La Tribune, le 25 août 1863.
La Scie, le 29 octobre 1863.
The Daggar, le 2 novembre 1863.
La Mascarade, le 14 novembre 1863.
La Lime, le 18 novembre 1863.
La Semaine, le 2 janvier 1864.
The Arrow, le 6 avril 1864.
L'Eclair, en septembre 1864.
La Scie Illustrée, le 17 février 1865.
L'Organe de la Milice, le 17 avril 1865.
The Stadacona Punch, le 20 mai 1865.
The Sprite, le 7 juin 1865.
Le Progrès, publié à Saint-Sauveur, le 6 septembre 1865.
Gazette du Commerce et de l'Industrie, le 12 mai 1866.
L'Electeur, le 19 mai 1866.
Le Littérateur, en mai 1866.
The Comet, le 27 octobre 1866.
L'Événement, le 13 mai 1867.
L'Omnibus, en 1867.
L'Echo du Peuple, le 1er juin 1867.
La Sangsue, le 14 septembre 1867.
Le Charivari Canadien, le 5 juin 1868.
L'Opinion Nationale, le 3 mai 1870.
L'Indépendant, (de Buies) en juin 1870.
The Saturday Budget, le 12 novembre 1870.
L'Opinion du Peuple, le 8 avril 1871.
Irish Sentinel, le 8 février 1872.
L'Espérance, le 28 septembre 1872.
Irish Citizen, en 1872.
Daily Telegraph, en mai 1874.
Le Cultivateur, le 7 août 1874.
Le Journal de Saint-Roch, le 23 janvier 1875.
 Nous devons cette liste à l'obligeance de M. Horace Têtu, de cette ville.

BULLETIN DE L'HORTICULTURE.

La fraise.—La fraise, au point de vue hygiénique, est un aliment sain et facile à digérer, car elle se compose d'une pulpe légère, poreuse et fondante.

Elle est d'autant plus digestible qu'elle est plus parfumée et plus sucrée.

Sous ce rapport, la fraise des bois est beaucoup plus facilement acceptée de l'estomac que la plupart des variétés obtenues par l'horticulture moderne.

Notons en passant que, pour avoir des fraises savoureuses, il ne faut les cueillir ni le matin ni le soir. On a remarqué que les fraises récoltées vers le midi avaient le goût plus exquis qu'à toute autre époque de la journée.

Ce fait, qui peut paraître singulier, trouve son explication dans la particularité physiologique que les différentes heures du jour ou de la nuit ont une influence bien marquée sur le développement de l'arôme des végétaux.

Certaines plantes n'exhalent leur parfum qu'à des heures déterminées.

On a cité comme curiosité les fleurs du *cereus grandiflorus* qui émettent leur odeur par intermittences, en envoyant une bouffée de demi-heure en demi-heure, depuis huit heures du soir jusqu'à minuit.

La meilleure manière de corriger les imperfections de la fraise, c'est d'y ajouter du sucre, du vin, du rhum, ou mieux encore du kirsch, dont le goût se marie d'une manière très-heureuse avec la saveur du fruit.

On a encore recommandé d'autres préparations que nous mention-

neront sommairement en dégagant néanmoins l'hygiène de toute responsabilité.

Ainsi le plus aimable des gourmets, le marquis de Cussy, a beaucoup vanté ce qu'il appelait "la triple alliance," c'est-à-dire une combinaison de fraises, de crème et de champagne.

Le comte de La Place, dit Brillat Savarin, a découvert une manière très-relevée d'accommoder les fraises; elle consiste à les mouiller avec jus d'une orange douce.

Un autre gastronome a perfectionné ce procédé en ajoutant, en outre, aux fraises, le jaune de l'orange enlevé en le frottant avec un morceau de sucre.

Il prétend prouver, au moyen d'un lambeau échappé aux flammes qui ont détruit la bibliothèque d'Alexandrie, que c'est ainsi assaisonné que ce fruit était servi dans les banquets du mont Ida.

La fraise n'est pas seulement un fruit délicieux et salubre. L'heureuse combinaison de ses éléments (acides citrique et malique, sels de chaux, etc., adoucis par une matière musquée et sucrée,) en fait un agent thérapeutique, un véritable médicament.

Son plus grand titre de gloire est d'avoir guéri de la goutte le célèbre...

Des cures nombreuses ont démontré depuis cette époque qu'elle est douée de propriétés anti-goutteuses incontestables.

Malheureusement, comme le disait un homme d'esprit, elle n'a pas encore figuré à la quatrième page des journaux.

Il faudrait qu'un spécialiste "habile" en préparât un élixir et qu'il le vendit au poids de l'or.

Alors, on aurait confiance. Jusque là on se bornera à manger la fraise... au dessert.

Les propriétés tempérantes, apéritives et fondantes de la fraise expliquent les heureux effets qu'on en a obtenus dans plusieurs autres maladies.

On l'a employée avec succès contre la jaunisse et les obstructions du foie.

C'est un excellent aliment quand on est menacé ou atteint de la gravelle.

Van Swieten a guéri, en leur faisant manger pendant plusieurs semaines jusqu'à quinze et vingt livres de fraises par jour, des maniaques furieux, dont la maladie avait probablement pour point de départ un engorgement du système abdominal.

Ce fruit paraît avoir une action remarquable, sinon sur la phthisie confirmée, du moins sur certaines affections des voies respiratoires qui simulent la tuberculisation pulmonaire.

Butini, de Genève, nourrissait ses phthisiques avec du lait d'ânesse et des fraises.

Frédéric Hoffmann a guéri, dans l'espace de deux mois, avec des fraises, un jeune homme épuisé par une fièvre hectique accompagnée d'une toux violente, d'étouffements et de crachements de sang.

Schultze, Roques, Gilbert, Double, etc., citent des cas analogues.

Enfin, Gelnecke, de Stettin, a préconisé la fraise comme vernifuge; il prétend même l'avoir vu employer avec succès contre le ténia.

Terminons par une anecdote.

Fontenelle, on le sait, aimait beaucoup les asperges; mais il adorait par-dessus tout la fraise.

Elle était devenue pour lui, sur ses vieux jours, une sorte de panacée, une espèce de talisman auquel il attachait la conservation de sa santé.

A sa dernière heure, un de ses amis lui dit: "Eh bien, comment cela va-t-il?"

"Cela ne va pas, répond le philosophe; cela s'en va."

Puis il ajouta en souriant: "Ah! si je pouvais seulement attrapper les fraises!"

Il ne put attrapper les fraises; il mourut, mais à cent ans moins quelques jours.

DR. L. NOBROT.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

—DE LA—

PROVINCE DE QUEBEC.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE est publié sous la direction du ministre de l'instruction publique et paraît le 15 de chaque MOIS.

Conditions d'abonnement.....\$1.00 PAR AN.
 Pour les instituteurs..... 0.50 " "

TARIF DES ANNONCES.

1re insertion, par ligne.....\$0.07
 Insertions subséquentes, par ligne..... 0.02

Les annonces d'instituteurs sollicitant un emploi, sont insérées gratuitement.

On ne reçoit que les annonces ayant trait à l'éducation, aux sciences et aux arts.

Adresser: *Journal de l'instruction publique*, Québec.—Affranchir

Imprimerie de Léger Brousseau, 7, rue Buade, Québec.